

LA SEMAINE AFRICAINE

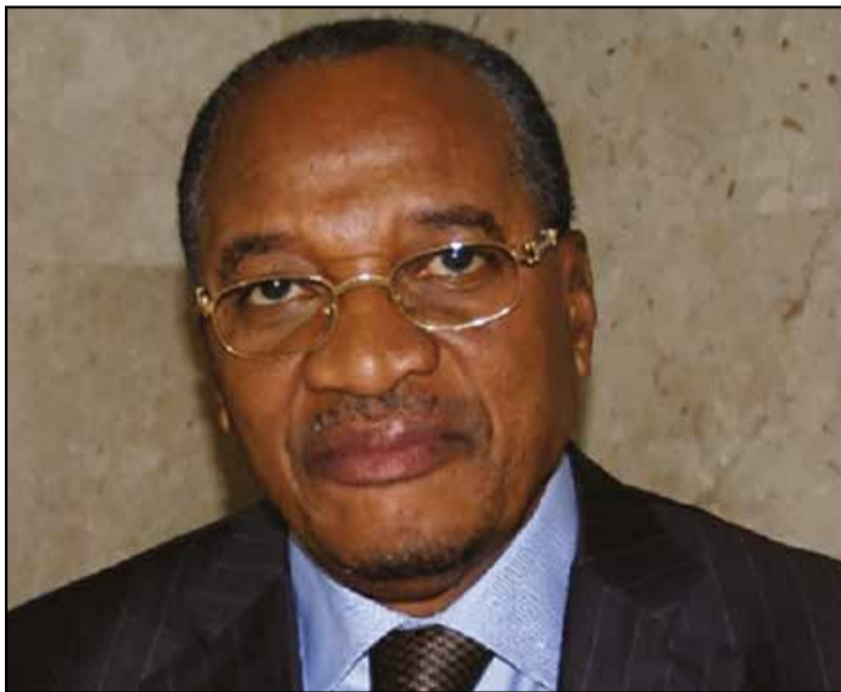


www.lasemaineafricaine.info

N° 4092 du Vendredi 1^{er} Octobre 2021 - 69^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

POLITIQUE

Cofondateur du PCT et de l'UPADS, Christophe Moukouéké s'est éteint à Brazzaville



(P.4)

DISPARITION

Nimi Madingou sera enterré à Dolisie



Le patriarche décédé à 76 ans sera inhumé à Dolisie, la terre de ses ancêtres. (P.4)

GRUPE INTERDISCIPLINAIRE DE LA RECHERCHE SUR L'EGLISE ET LA SOCIETE (GIRES)

L'ouvrage «Les voies de l'espérance au Congo-Brazzaville» dédié



Le président de la CEC, l'archevêque coadjuteur de Brazzaville, le chargé d'affaires à la Nonciature, les organisateurs et les participants à la fin de la cérémonie

(P.8)

EDITORIAL

Hourra !

LES BOUQUETS CANAL+

TOUJOURS + DE FOOT ENSEMBLE

REABONNEZ-VOUS EN AVANCE 7 JOURS DE CHAINES EN PLUS TOUT DE SUITE

Déclaration de Son Excellence Monsieur Jean-Claude Gakosso, Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Etranger, à l'occasion du débat général de la 76^e Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, le 27 septembre 2021)

- Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,
- Mesdames et Messieurs !

L'ONU, faut-il vraiment le rappeler, a vocation à conduire les peuples du monde vers le bien-être collectif et la prospérité; vers la justice, la paix, la sécurité et le développement, conformément à sa Charte.

L'ONU reste, tout compte fait, la seule Organisation capable de rassembler toutes les nations autour d'une action collective efficace, aux fins d'atténuer les conséquences de fléaux divers et variés, susceptibles de déstabiliser des pans entiers de l'humanité, si ce n'est l'humanité elle-même. Même dans les moments les plus difficiles de notre histoire commune, l'ONU a toujours su entretenir la flamme de la solidarité universelle; elle a toujours su maintenir la mobilisation de la communauté internationale dans la recherche de solutions durables face aux périls collectifs.

Et, c'est bien pour cette raison que mon pays, la République du Congo, a profondément foi et créance en cette Organisation au destin unique dans l'histoire.

Malheureusement, force est de constater que, malgré son engagement louable pour la paix dans le monde, malgré son plaidoyer infatigable en faveur du bien-être de la multitude, chaque année, des millions de personnes continuent de mourir de faim dans le monde. Chaque année, faute de médicaments, des millions d'autres continuent de mourir de maladies, pourtant curables, telles que la typhoïde et la malaria.

Et, aujourd'hui, ce sont des milliards de personnes qui manquent de vaccins face à cette pandémie à Covid-19 qui laissera très certainement une empreinte indélébile sur notre siècle.

Une pandémie qui est un ennemi redoutable, s'il en est un, pour nous tous, un ennemi contre lequel nous devons impérativement mutualiser nos intelligences et nos forces. Ce n'est que unis et solidaires que nous pourrions vaincre ce virus qui met en danger l'existence même de la vie humaine. Je le dis en ayant une pensée toute spéciale pour les habitants de cette merveilleuse ville de New York qui nous accueille et qui en a tant souffert.

Dans mon pays, dès l'apparition des premiers cas Covid, le Gouvernement a vigoureusement pris le taureau par les cornes. A ce jour, il a procédé à la vaccination complète d'un peu plus de 180.000 personnes, soit près de 5,21 % de la population du pays.

C'est ici l'occasion d'exprimer nos vifs remerciements à tous les pays amis, à tous les Partenaires techniques et financiers qui ont favorisé l'accès de mon pays aux vaccins, à travers des dons directs, ainsi que par le biais de différentes initiatives, dont les initiatives COVAX et AVAT.

Monsieur le Président,

Il y a six ans, en 2015, dans cette même enceinte, portés comme par un élan collectif de solidarité, nous nous étions résolus à inscrire la lutte contre la pauvreté et la promotion de la santé pour tous parmi les principaux défis à relever. Nous nous étions engagés à œuvrer ensemble pour intensifier l'éducation des couches sociales les plus défavorisées dans le monde.

Les Objectifs de Développement Durable que nous avions alors adoptés, constituaient en ce sens, les bases d'un développement intégral de l'ensemble de la population de la planète, avec la noble ambition de ne laisser personne sur le bord de la route.

Malheureusement, les écarts entre pays riches et pays pauvres n'ont fait que s'exacerber. Dans beaucoup de régions du monde, des inégalités insoutenables ont aggravé la pauvreté. Il y a là un vrai défi à relever, qui touche à la crédibilité même des Nations Unies auprès des peuples du monde.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement de la République du Congo, se réjouit du retour des Etats-Unis d'Amérique dans l'Accord de Paris, cet instrument capital qui engage la Communauté internationale dans sa lutte contre les déséquilibres liés aux changements climatiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 75/217 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, relative à la Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures, la République du Congo a réalisé des avancées significatives, avec un accent particulier mis sur l'adaptation.

Des études scientifiques sont actuellement menées, qui portent sur la vulnérabilité des forêts et des écosystèmes fragiles, sur la pratique de l'agriculture en zone de savane, sur la lutte contre les érosions et les inondations cycliques.

Ces études visent à donner des réponses concrètes au défi du changement climatique, à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des populations locales face à ces mutations environnementales dont nous voyons la fulgurante accélération.

Dans le registre de la préservation de la biodiversité, mon pays a lancé, en février dernier, l'initiative dite Biodev 2030. Une initiative dont la vocation est notamment d'encourager des financements conjoints, Société civile-Secteur privé, au profit de projets liés à la préservation de la biodiversité.

Par ailleurs, la République du Congo réitère, par ma voix, son appel aux différents partenaires au développement à investir fortement dans le financement durable et à s'investir dans la gestion intelligente de ces tourbières qu'abrite le Bassin du Congo et dont le soubassement, à en croire les scientifiques, pourraient séquestrer plusieurs milliards de tonnes de carbone.

Monsieur le Président,

Depuis de nombreuses années, l'Afrique tient à faire entendre sa voix, afin que soit réparé ce que tous s'accordent à reconnaître comme une injustice historique à l'endroit de cette partie du monde. La récurrence des conflits sur le continent en appelle, plus que jamais, à une meilleure gouvernance internationale.

En effet, comment régler, dans le cadre des Nations Unies et de son Conseil de sécurité, des crises et des conflits qui concernent l'Afrique, sans une participation effective de ce continent, où se déroulent plus de 60 % des opérations de maintien de la paix ?

Il y a là, ce me semble, à la fois de l'incohérence et quelque anachronisme qui devraient nous interpeller. C'est pourquoi, il nous paraît essentiel que soient prises en compte les préoccupations africaines exprimées à travers la pertinente Déclaration de Syrte et l'historique Consensus d'Ezulwini auxquels nous restons fermement attachés.

L'Afrique, qui est aujourd'hui un acteur majeur dans le monde, doit prendre toute sa place - avec ce que cela induit en termes de droits et devoirs - elle doit prendre toute sa place au sein d'un Conseil de sécurité réformé. Un Conseil que nous voulons évidemment plus transparent, plus dynamique, plus démocratique et, évidemment, plus représentatif de la formidable diversité de notre monde.



Jean-Claude Gakosso, Ministre des Affaires Etrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Etranger

Monsieur le Président,

L'anachronisme que j'évoquais à l'instant, s'agissant de la revendication africaine à avoir un poste au Conseil de sécurité des Nations Unies, cet anachronisme colle parfaitement à la situation de l'embargo si injustement infligé à Cuba. Un embargo qui dure depuis le siècle dernier et qui fait endurer de terribles souffrances au peuple de ce pays. Il y a bien longtemps que cet embargo aurait dû être aboli. Nous en appelons, une fois encore, du haut de cette tribune, à la tempérance et à la sagesse des dirigeants américains. Des dirigeants... surtout ceux de la génération actuelle qui n'ont, pour la plupart, rien à avoir avec cet avatar suranné de la Guerre froide.

Monsieur le Président,

Au nombre des défis auxquels la Communauté internationale fait face aujourd'hui, figure en bonne place la crise libyenne. Au cours des derniers mois, des avancées appréciables ont été obtenues dans ce dossier. Grâce aux efforts conjugués des Nations Unies, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne, de la Ligue Arabe, des pays voisins de la Libye et des entités de bonne volonté. Des efforts «boostés», si je puis dire, par le Processus de Berlin, qui a créé une dynamique nouvelle dans la recherche de solutions de sortie de crise.

Mais, pour que soit tenu le pari des élections générales prévues pour se tenir dans les mois à venir et qui sont attendues comme un tournant décisif dans l'histoire de ce pays, il faut que toutes les parties regardant dans la même direction et persévèrent dans la mise en œuvre des décisions prises à Berlin. Des décisions qui ont fait l'objet d'un suivi régulier et assidu à Munich, à Genève, au Caire, à Tunis, à Oyo, à Alger et ici même à New York, il y a encore quelques jours.

Ces décisions, faut-il le rappeler, concernent essentiellement:

- la consolidation du cessez-le-feu ;
- le respect de l'embargo sur les armes ;
- l'unification des institutions militaires et financières ;
- le retrait graduel, consensuel et équilibré des combattants étrangers...et ce, évidemment, sans préjudice pour les pays voisins.

Pour le Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye, que préside le Président Denis Sassou Nguesso - au nom de qui j'ai l'honneur de prendre la parole devant vous - aucune ambiguïté ne devrait être permise sur ces points.

Le Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine considère que, tout en cheminant vers ces échéances électorales, les Libyens doivent absolument approfondir le dialogue entre eux. Ils doivent transcender les rancœurs accumulées et apprendre à se pardonner. Ils doivent briser les barrières sectaires qui les embastillent parfois. Ils doivent établir, partout, ponts et passerelles, entre les tribus, entre les autorités coutumières et autres communautés religieuses.

Ce n'est qu'à ce prix, pensons-nous, qu'ils pourront donner une chance définitive à la paix et ouvrir une perspective historique nouvelle pour leur pays.

Pour sa part et fidèle à ses convictions panafricanistes, le Président Denis Sassou Nguesso réitère, par ma voix, son engagement à poursuivre sa mission à la tête du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye.

Il réitère son engagement à accompagner jusqu'au bout nos frères libyens sur le chemin du dialogue inclusif, de la réconciliation nationale et de la reconstruction de leur beau pays.

Monsieur le Président,

Pour terminer, je voudrais me réjouir de cette volonté inébranlable que nous, humbles serviteurs de nos nations alliées - de génération en génération, depuis 1945 - je voudrais me réjouir de cette ferme volonté que nous avons toujours eue en partage au sein de ce Cénacle de la responsabilité globale.

Volonté, chaque fois renouvelée à cette tribune, d'œuvrer à l'avènement d'une humanité plus généreuse et plus fraternelle.

Volonté, chaque fois réaffirmée avec fidélité, de travailler à l'avènement d'un monde de paix et de justice.

Un monde de liberté et d'égalité.

Un monde, Mesdames et Messieurs, où la prospérité doit véritablement être en partage entre les Nations.

Je vous remercie.

ACTION HUMANITAIRE

Irène Mboukou-Kimbatsa au chevet des populations sinistrées du Nord

Apporter le soutien du Gouvernement aux victimes des pluies, accompagnées des vents violents qui se sont abattues en mars dernier dans des localités de la Cuvette, de la Cuvette-Ouest et de la ville de Ouesso, département de la Sangha, détruisant plusieurs habitations. Tel est l'objet du périple de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, dans ces trois départements du Nord du pays où elle a remis des dons de vivres et de non-vivres, ainsi que des kits scolaires aux populations sinistrées.

Un vrai marathon, dirait-on. Le périple de la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa n'a pas été de tout repos. En quatre jours, elle a sillonné quatre localités frappées par des pluies inédites, accompagnées de vents violents, semant le désarroi et l'horreur auprès de nombreuses familles qui ont vu leurs habitations détruites ou des toitures arrachées.

Le vent était d'une extrême violence. C'est pour secourir, appuyer et sauvegarder des vies en répondant à leurs besoins d'urgence et cris de détresse que la ministre est allée apporter son soutien et une assistance aux victimes.

Pour cela, il fallait braver les bourniers, les forêts et les routes dégradées pour atteindre certaines des localités très enclavées où les dégâts ont été enregistrés à la suite des tornades qui accompagnaient ces pluies. Vêtu de son gilet humanitaire kaki, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa a commencé son assistance humanitaire à Ouesso, le 25 septembre dernier. Elle y a été reçue par le préfet de la Sangha, Gilbert Mouanda-Mouanda.

En effet, c'est le 10 juillet 2021 que cette catastrophe est survenue. L'assistance a concerné 25 ménages, soit 113 personnes sinistrées. «*Depuis que je suis née, je n'ai jamais vu ce genre de choses*», a affirmé une bénéficiaire.

«*Beaucoup de maisons détruite ! N'eût été le Président de la République, qu'allions-nous devenir ? Merci maman ! Que Dieu vous bénisse et que vous alliez plus loin dans votre travail*», a-t-elle exhorté.

Et un autre d'expliquer : «*Le vent était tellement violent qu'il a rasé beaucoup de maisons et emporté des toitures. Heureusement qu'il n'y a pas eu de morts. Vous venez d'entrer au Gouvernement, mais le geste que vous venez de réaliser nous va droit au cœur. Que votre travail aille de l'avant et que Dieu vous garde*».

«*Merci*», était donc le maître mot des bénéficiaires à l'endroit de la ministre qui s'est sentie touchée. Pour mieux se faire comprendre, Mme Irène Mboukou-Kimbatsa a, partout, parlé en langue vernaculaire. Elle a demandé aux sinistrés de recevoir ces kits au nom du Président de la République, du Premier ministre et de son Gouvernement. Mme Irène Mboukou-Kimbatsa a fait un travail de sensibilisation et de conscientisation sur la vaccination contre la COVID-19, en appelant les populations à aller se faire vacciner.

«*Le vaccin est gratuit. Arrêtez d'écouter les réseaux sociaux qui découragent les gens. Allez-vous*

faire vacciner pour que nous puissions à jamais lutter contre ce virus et aider le Gouvernement à lever les mesures barrières qui



La ministre apportant l'assistance à un sinistré



Un échantillon des matériaux de construction...

sont très contraignantes», a-t-elle dit.

Le 26 septembre, la ministre était l'hôte des populations de Manga, précisément au village Boko, situé à plus de 30 kilomètres d'Owando, dans le département de la Cuvette. Enfouie dans la forêt et difficile d'accès, cette localité a déploré en date du 2 mars 2021, 40 ménages détruits, soit 67 personnes sinistrées. La joie était grande pour ces populations de recevoir cette assistance du Gouvernement. «*Le Président de la République a entendu votre appel. Je suis venue, non pas les mains vides, mais avec ces kits pour vous permettre de reconstruire vos maisons*», a déclaré Mme Irène Mboukou-Kimbatsa,

tout en invitant les populations à se faire vacciner.

Le village Oka, dans la Cuvette-Ouest, est la troisième localité visitée par la ministre le 27 septembre, dans le cadre de cette assistance humanitaire, pour partager sa compassion avec les 22 victimes de la catastrophe survenue au mois de mars. L'accueil était chaleureux : danses folkloriques, chants, etc. Une joie immense qui témoigne de l'engagement et de la détermination de Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, à apporter son soutien aux victimes d'Oka, situé à près de 15 kilomètres d'Ewo. C'était en présence du préfet Denis Okouya. Pour apaiser ces populations sinistrées, la ministre a fait com-

prendre que les maisons tombent partout, «*ce n'est pas seulement à Oka*», a-t-elle rappelé. Elle a conscientisé les populations, et les a appelées à se faire vacciner. Yaba Mbéti, situé à 70 kilomètres d'Ewo, a constitué la dernière étape de cette tournée. En dépit de l'état de la route, la ministre a tenu personnellement à assister les populations qui, par le biais du chef de village, ont présenté certaines doléances. Parmi lesquelles : le manque de personnel soignant et d'enseignants, d'ambulance, d'eau potable et d'électricité, de route, etc.

«*Vos doléances seront transmises à qui de droit*», a répondu la ministre qui a exhorté les populations à porter régulièrement des masques et à se faire vacciner. Dans ce village, 72 sinistrés ont été enregistrés. Ils ont tous reçu, dans une ambiance festive, le don composé de vivres (riz, sels, sardines, huiles, poissons salés), de non vivres (matelas, moustiquaires, draps, savons, sceaux), de kits de construction (tôles, pointes de tôles et ordinaires, fers de 6) et des kits scolaires (cahiers, craies, ardoises, sacs, crayons et stylos). En rapport à la Journée internationale des personnes âgées, célébrée le 1^{er} octobre, la ministre a remis des kits à 27 personnes âgées dont une avait 108 ans.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Hourra !

La clameur s'est répandue dans tout le pays grâce aussi aux réseaux sociaux, les mal-aimés : le Congo et le FMI se sont mis d'accord ! Après une interruption de près de deux ans, les deux parties ont décidé de se parler avec moins d'hypocrisie et de cachoteries. Ces discussions – la promesse de ces discussions – augure d'une période d'embellies pour le Congo, annonciatrice de temps meilleurs.

On se frotte les mains et on salive devant la manne à venir. On bâtit des stratégies sur la manière dont les millions à venir seraient dépensés. A force de feinter, de présenter des faux bilans, des perspectives mirobolantes et des fausses promesses de conversion à la vertu, le Congo n'était pas loin de la liste des pestiférés infréquentables.

Nous avons fait nos cachoteries, avons juré tous nos dieux que nous ne cacherions plus rien même si l'envie nous en reprenait, que nous nous étions transformés en gestionnaires scrupuleux, le FMI a mis du temps à nous croire sur parole. Il a pris tout son temps pour scruter l'origine ou la destination du moindre chèque, vérifié s'il était signé de la main gauche, passé au scanner...

On dit aujourd'hui que notre dette pourrait devenir soutenable en fin décembre prochain. Et que, donc, nous pourrions de nouveau emprunter. Sortir de cette liste d'infamie où on nous avait parqués depuis deux ans alors que toute l'Afrique centrale pavoisait à l'accueille des millions d'un FMI généreux pour certains, pas pour nous : une injustice !

Les perspectives économiques s'annonceraient bonnes avec un redressement constaté du prix du baril de pétrole. Avec la fin espérée de la pandémie du coronavirus, la reprise économique pourrait se renforcer dès l'année prochaine, prédisent les spécialistes. Nous sortirions de la zone grise, et pourrions voir Maya-Maya de nouveau s'animer du vrombissement des avions des hommes et femmes à mallette.

Une telle reprise serait synonyme de relance de l'emploi, et de l'activité économique aujourd'hui en panne. Fasse Dieu que ce rêve cesse d'être rêve. Fasse le Congolais qu'il ne trouve pas une autre manière de gaspiller autant d'argent en dépenses de simple prestige. Et qu'il se rappelle que cette reprise de dialogue n'est qu'une promesse.

Tant que nous n'apprenons pas à tenir nos engagements ; à savoir dire et à savoir faire ; à améliorer le climat de nos affaires pour chercher à attirer l'argent des autres ; à ne pas penser au présent ce qui aura des conséquences pour les générations futures... nous en serons au même point dans cinquante ans. Car se réjouir d'une dette à venir, c'est se préparer à la rembourser. Peut-être à un moment où nous n'en aurions plus les moyens !

Albert S. MIANZOUKOUTA

avec les nations en développement se donnent à voir ; qu'il s'agisse du siège de l'Union Africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, ou des nombreuses infrastructures immobilières, routières ou aéroportuaires réalisées par des sociétés chinoises sur le Continent. Sans parler de l'ambitieux projet de la Route de la soie dans sa déclinaison de «*La ceinture et la route*», un ensemble de projets qui annonce un futur de consolidation des relations entre pays en développement. «*Si tu veux être riche, enrichis les autres*», affirme un adage chinois.

«*Je suis passé à Brazzaville au début des années 2000. En 20 ans, la ville a beaucoup changé grâce aux peuples congolais d'abord, mais aussi grâce à la Chine. Il s'agit d'une coopération vertueuse qui ira en se renforçant*».

Le diplomate chinois ne s'est pas dérobé aux questions insistant sur l'origine du coronavirus à Covid-19. Il a indiqué que bien avant novembre 2019, des chercheurs avaient documenté des formes de pathologies qui

se rapprochaient du virus actuel même s'ils n'étaient pas nommés ainsi. Le souhait de la Chine, a réaffirmé l'ambassadeur, est qu'une coopération scientifique, non politisée, s'engage dans le domaine de la recherche.

MA Fulin a rappelé que son pays adhère aux projets de développement du Congo, notamment dans l'agriculture et la lutte contre la faim pour laquelle la Chine coopère activement avec le PAM (Programme alimentaire mondial).

«*En 57 ans de coopération sino-congolaise, quel est le projet phare que vous distinguez du lot ?*». Réponse enthousiaste et nette : «*Le projet de la ZES (Zone économique spéciale) de Pointe-Noire. Parce qu'il renferme plusieurs sous-projets qui offriront de belles perspectives au Congo*».

A la fin de cette rencontre, le plénipotentiaire chinois a fait don d'une variété de matériels informatiques ou hygiéniques aux agents de la presse.

A.S. MIANZOUKOUTA

70 ANS DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Au service de la coopération et de l'entente

C'est ce 1^{er} octobre que la République populaire de Chine a célébré les 70 ans de sa fondation. Comme chaque année à Brazzaville, la commémoration a donné lieu à une conférence de presse. L'ambassadeur Ma Fulin a rencontré la presse nationale et s'est soumis au jeu des questions-réponses. Il a souligné l'ancienneté des relations sino-congolaises, qui datent de 1964, et le maintien de leur dynamisme et de la volonté des deux pays de les renforcer. Le diplomate chinois s'est réjoui que, même dans un contexte de difficultés comme celui qui se vit dans le monde, avec une pandémie de coronavirus venue ajouter aux problèmes de la planète, la Chine maintienne le cap de la coopération sud-sud. Et donc gagnant-gagnant.

Le Président Denis Sassou-Nguesso s'est rendu en



Ma Fulin, à dr.

Chine 15 fois durant ses années à la tête de la République du Congo, et en 2013 le Président chinois Xi Ji Ping est venu à Brazzaville, deux symboles de la robustesse de la relation bilatérale. La Chine mène également ne diplomatie de proximité en direction de l'Afrique à laquelle elle a déjà fourni 390 millions de doses

de vaccin, auxquelles viendront s'ajouter, par le biais du mécanisme mondial Covax auquel il a apporté une contribution de 100 millions de dollars ; d'autres doses de vaccin Sinopharm dont 220.000 pour le Congo pourraient venir.

Au cours de ces 70 ans d'existence légale, la Chine se réjouit que le fruit de sa coopération

JOURNEE MONDIALE DU TOURISME

Sous le signe du tourisme pour une croissance inclusive

Placée sous le thème : «Le tourisme pour une croissance inclusive», la Journée mondiale du Tourisme a été célébrée le 27 septembre 2021. Le Gouvernement a rendu public une déclaration, délivrée par la ministre du Tourisme et des loisirs Destinée Hermella Doukaga dans lequel il est rappelé que d'après «le World & Tourism Council, la contribution directe du tourisme au PIB mondial devrait passer de 3,1% aujourd'hui à 3,3% en 2025».

Dans la déclaration, la ministre Destinée Hermella Doukaga a rappelé que cela fait 42 ans que la Journée mondiale du tourisme a été instituée. «S'appuyant aujourd'hui sur le concept de développement durable et agressif, elle offre aux Etats membres de l'Organisation mondiale du tourisme l'occasion de pérenniser des actions visant à faire émerger le tourisme durable, solidaire et social, comme valeur essentielle à la croissance économique ». Puis, elle a évoqué la place qu'occupe le secteur du tourisme dans la société, tout en donnant les statistiques de ce secteur dans le produit intérieur mondial : «Le Tourisme mondial inclue désormais de nombreuses exigences, mais aussi des opportunités pour un tourisme durable qui répond aux préoccupations de la société. L'industrie touristique étant considérée comme le principal déterminant de la croissance économique, au regard de sa part dans l'économie justifiée par sa contribution au PIB

mondial. En effet, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la contribution directe du tourisme au PIB mondial est de l'ordre de 3,1%, une estimation qui concerne la somme des valeurs générées par les industries touristiques telles que définies par le compte stellite du tourisme de l'OMT ». Au niveau national, a-t-elle indiqué, «en dépit des défis majeurs à relever liés aux contextes économique et sanitaire, le Congo opte pour une conformité à la stratégie de la durabilité touristique, en accord avec les recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme, stratégie structurée autour des concepts : environnement ; socioculturel et économique. Il s'agit principalement et pour l'essentiel, d'attacher à nos ambitions les impératifs de la promotion d'une gestion responsable des ressources environnementales au quotidien ; le maintien d'un poids optimal pour nos destinations, gage de qualité à notre tourisme ; la garantie d'une répartition équitable des avan-



Destinée Hermella Doukaga

tages entre toutes les parties prenantes ». Dans le Projet de société du Chef de l'Etat, a souligné la ministre Doukaga, le développement du tourisme a été retenu pour les cinq prochaines années et la suite, parmi les principaux domaines de diversification de l'économie nationale. «Pour assurer au tourisme l'image d'une véritable vitrine du pays, et pour atteindre les objectifs de développement du tourisme qui servira de boussole dans la déclinaison des aspirations politiques du Président de la République en choix optionnels du Gouvernement. Cette stratégie a l'avantage de prendre en compte la structuration des différentes filières du tourisme et de préciser les moyens à mettre en œuvre ou à renforcer, ainsi

que les mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires. Ainsi, il sera question de la modernisation du cadre légal du secteur touristique, déjà en cours ; le développement des infrastructures touristiques et de loisirs et la promotion des activités socioculturelles ». En définitive, a assuré la ministre Destinée Hermella Doukaga, son département encourage fortement l'initiative privée et le partenariat public-privé, «pour faire face à la demande, toujours aussi forte d'expériences nouvelles, et au plus près de l'histoire et des traditions de notre destination, ouvrir des offres encore plus larges dans la mise en valeur des sites et attractions culturelles et naturelles de notre pays ».

APM

POLITIQUE

Cofondateur du PCT et de l'UPADS, Christophe Moukouéké s'est éteint

Quelques jours seulement après Dominique Nimi Madingou, un autre poids lourd de la politique congolaise s'est éteint: Christophe Moukouéké, cofondateur du Parti congolais du Travail (PCT), de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) et du Congrès africain pour le progrès (CAP), le dernier parti politique auquel il a appartenu. L'ancien secrétaire de l'UPADS, le parti créé par le professeur Pascal Lissouba, est décédé le 30 septembre dernier, à Brazzaville. Il était âgé de 82 ans.

Plusieurs fois ministre et député de Mabombo, dans le département de la Bouenza, Christophe Moukouéké figure parmi ceux qui ont marqué l'histoire politique congolaise. Après la Conférence nationale souveraine de 1991, il fait partie de ceux qui portent sur les fonts baptismaux l'UPADS dont il était le secrétaire général, jusqu'à la survenue de la guerre de 1997. Après un exil de plusieurs années, il rentre au bercail et crée, avec Victor Tamba-Tamba, Jean Itadi, Dominique Nimi Madingou et Arsène Tsaty Mbougou, le Congrès africain pour le progrès. Christophe Moukouéké nourrissait le dessein de se porter candidat à l'élection présiden-

tielle de 2009. Mais la limitation constitutionnelle de l'âge l'en avait empêché. Dans son ouvrage «Le Congo d'après-guerre (1997-2000): défis majeurs et nécessaires mutations» paru pendant cette période électorale, il expose sa vision sur la réconciliation



Christophe Moukouéké

nationale, la restauration et l'approfondissement de la démocratie, la décentralisation,

la réforme industrielle et la révolution éthique et morale.

V.C.Y.

IN MEMORIAM

Jean-Félix YANGA

24 septembre 2020 – 24 septembre 2021. Cela fait un an, jour pour jour, que Dieu rappelait à Lui, M. Jean-Félix YANGA, contrôleur d'Etat de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de l'Ex-Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE), à la retraite. Le défunt repose au cimetière de Vindoulou, à Pointe-Noire. A l'occasion de ce triste anniversaire, ses enfants et sa famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Cher papa, tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.

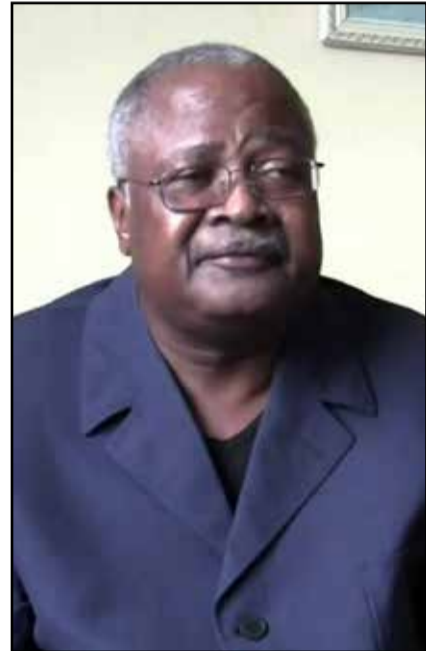


DISPARITION

Nimi Madingou sera enterré à Dolisie

Un coup de tonnerre! C'est l'effet produit par le décès vendredi 24 septembre 2021 à l'hôpital Henri Mondor de Créteil (Paris), en France, de Dominique Nimi Madingou «Nesmy» (76 ans), ancien ministre de Pascal Lissouba et ancien député de la circonscription unique de Makabana (département du Niari). Sa dépouille sera rapatriée au Congo dans les tout prochains jours pour ses obsèques qui auront à Dolisie.

La disparition de l'ancien ministre de la ville, ancien vice-président de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) parti fondé par le professeur Pascal Lissouba, désigné à l'issue du congrès extraordinaire de 2006 à Brazzaville, est considérée comme une perte inestimable pour la nation congolaise. Co-fondateur avec l'ancien ministre Jean Itadi du Congrès africain pour le progrès (CAP), parti d'opposition, il en est resté vice-président chargé des relations extérieures jusqu'au soir de sa vie.



Dominique Nimi Madingou

Passionné des questions du pétrole dont il avait la maîtrise, il a été pendant des années, directeur commercial de la société nationale des hydrocarbures Hydro-Congo de laquelle est née l'actuelle Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Le pétrole et le gaz affirmait-il, «sont indispensables à l'économie nationale et constituent un secteur d'industries très porteur», et les hydrocarbures constituaient encore selon lui, «des ressources massivement demandées».

Dans ce domaine, l'homme possédait des compétences dans le marketing, les méthodes de recherche, les enjeux contemporains du pétrole et du gaz. C'est ainsi qu'à Hydro-Congo, son sens de l'adaptation aux opérateurs du monde du pétrole et sa prudence dans ce circuit étaient connus de tous. Il était aussi rigoureux et exigeant dans le travail.

Ministre de la ville, ses prérogatives au gouvernement de la République englobaient les politiques publiques d'aménagement des territoires urbains, la conservation environnementale, le social et le transport. Ce fut un ami et frère de longue date de Maurice Nguesso, frère aîné du président Denis Sassou-Nguesso, de Marius Mouambenga, ancien ministre lui aussi, et de bien d'autres caciques de la scène politique nationale.

Ayant été à la création de l'UPADS dont il était le principal sinon l'un des financiers ou argentiers et également du CAP, le patriarche Nimi Madingou a par ailleurs été un acteur du monde du business, domaine dans lequel il a roulé sa bosse. Très proche de l'Eglise, l'homme a noué d'étroites relations avec certains membres de l'épiscopat congolais, et quelques-uns étaient devenus ses frères.

Homme de grande culture, grand critique et très ouvert au débat, ce fut un père de famille aimable et attentif! En pays kouni son ethnie qui peuple la zone autrefois appelée la vallée du Niari et à travers le Congo, sa mort est interprétée sous le signe d'un baobab qui vient de se coucher. Souffrant depuis quelques temps, son état de santé n'était pas visiblement inquiétant.

Depuis quelques jours, les membres de sa famille, ses amis et proches se retrouvent à la morgue de l'hôpital Henri Mondor pour des instants de prière et de recueillement dans le cadre des préparatifs liés au rapatriement de sa dépouille, dont la date devra être conjointement décidée avec l'ambassade du Congo en France. Son inhumation aura lieu à Dolisie.

Aristide Ghislain NGOUMA

PROTECTION SOCIALE

Les personnes âgées appelées à se faire vacciner et à observer les mesures barrières

Le 1^{er} octobre de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée des personnes âgées. Cette année, elle s'est déroulée sous le thème: «Protégeons les personnes âgées contre la pandémie de COVID-19 en les vaccinant». Au Congo, le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Instituée par les Nations Unies, cette Journée a été célébrée pour la première fois en 1991.

Elle permet de conscientiser la communauté internationale et nationale sur la place qu'occupent ces personnes dans la société, d'examiner les problèmes auxquels elles sont confrontées en vue de prendre des décisions pour leur garantir une protection sociale adéquate et leur permettre de participer à la vie sociale, économique et politique.

La 31^e édition, a dit la ministre, «reste marquée par la prépondérance de la situation d'urgence sanitaire due à la pandémie de la COVID-19. Cette situation accentue la vulnérabilité des personnes âgées du fait de son impact dévastateur sur leur vie».

Depuis le début de cette pandémie, a-t-elle poursuivi, «les personnes âgées ont payé le plus lourd tribut, au regard des données statistiques partout dans le monde, elles représentent une plus grande proportion des cas signalés, d'hospitalisation, d'admission aux soins intensifs et décès

y relatifs. Ce qui justifie la nécessité de prioriser leurs droits et de répondre de façon optimale à leurs besoins essentiels en cette période critique».

Elle a réitéré les engagements du Gouvernement en matière de protection des droits des personnes âgées, conformément au plan stratégique d'action en faveur de cette couche vulnérable.

Et de rappeler l'article 31 de la Constitution qui dispose que les personnes âgées ont droit à des mesures de protection en rapport avec leurs besoins physiques, moraux ou autres, en vue de leur plein épanouissement. Ainsi que les cadres d'action et instruments juridiques internationaux qui garantissent les droits de ces personnes, auxquels le pays a adhéré.

«Dans cette optique, le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a introduit dans le circuit d'approbation un projet de loi portant promotion et protection des droits de la personne âgée en République du Congo pour harmoniser sa législation avec les instruments



Mme Irène Mboukou-Kimbatsa

juridiques internationaux», a fait savoir Mme Irène Mboukou-Kimbatsa qui a aussi annoncé l'actualisation, en partenariat avec l'OMS, du Plan d'action stratégique en faveur des personnes âgées. Dès la déclaration des premiers cas confirmés de la COVID-19 en mars 2020, «le Président de la République, tout en déclarant l'état d'urgence sanitaire, avait décidé de prendre des mesures sociales en faveur des populations vulnérables dont les personnes âgées. Ces mesures sociales ont été concrétisées par le renforcement des services sociaux y compris les transferts monétaires en faveur des personnes âgées, à travers le projet Lisungi», a-t-elle rappelé.

Pour la ministre, la question des droits des personnes âgées en situation d'urgence doit être abordée de façon holistique en termes de pro-

tection sociale, de santé et d'éducation. «Elle nécessite donc un effort de plaidoyer important auprès des partenaires et entre partenaires. C'est par la mobilisation de tous que nous parviendrons à les sortir de leur position de vulnérabilité actuelle, faire entendre leur voix et défendre pleinement leurs droits».

Elle a encouragé le Conseil consultatif des notabilités et des sages à se mettre à contribution à travers l'émission d'avis et de propositions concrets en lien avec la qualité de vie des personnes âgées. «J'exhorte les personnes âgées à se faire vacciner, à observer toutes les mesures barrières édictées par le Gouvernement afin de se protéger contre la COVID-19», a réitéré Mme Irène Mboukou-Kimbatsa.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

EXPLOITATION MINIERE

Le Congo et le Cameroun entendent relancer les gisements de fer à leur frontière commune

Dans le cadre de la relance du projet d'exploitation minière conjointe des gisements de fer de Nabemba et de Mbalan, une réunion s'est tenue, du 20 au 23 septembre dernier, à Brazzaville. Elle fut co-présidée par Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des industries minières et de la géologie, et Gabriel Dodo Ndoke, ministre camerounais des mines, de l'industrie et du développement technologique.

Une plateforme conjointe de suivi du projet composée des experts des deux pays et supervisée par les deux membres du Gouvernement a été mise en place. S'agissant du différend opposant Sundance Ressource L.T.D. (Congo Iron) aux deux Etats, les deux ministres ont manifesté leur volonté de poursuivre les pourparlers déjà engagés de part et d'autre en vue d'un règlement amiable.

Les participants ont adopté entre autres recommandations: la relance du projet d'exploitation des gisements de fer de Nabemba et de Mbalan; l'accélération des travaux de construction du chemin de fer Nabemba Mbalan Kribi et le ter-

minal minéralier multimodal de Kribi; l'organisation courant octobre 2021 d'une mission sur le point de jonction des deux projets; la redynamisation du comité mixte de haut niveau de suivi des projets miniers transfrontaliers; l'actualisation des études de faisabilité qui prennent en compte les projets Nabemba et Mbalan; la nécessité d'échanger les informations sur le projet Nabemba-Mbalan.

Les deux parties se sont félicitées de la convergence de vue sur les défis de l'heure en matière des mines, surtout au niveau des frontières, de la convivialité et de l'esprit de fraternité qui ont prévalu au cours des travaux.

A l'issue des travaux, les deux



Les deux ministres en charge des mines pendant la signature de l'accord

membres du Gouvernement ont exprimé leur optimisme. Gabriel Dodo Ndoke: «Nous avons évoqué des sujets de grande importance, concernant non seulement la conduite de ce projet. Aujourd'hui, les acteurs mobilisés autour des échéances à venir, le calendrier tout cela a été passé au peigne fin. A la date d'aujourd'hui, nous avons une visibilité plus que claire».

Le ministre Pierre Oba, quant

à lui, a indiqué que le travail sera abondant: «Nous avons du gros travail qui nous attend, donc nous allons essayer de resserrer le dispositif pour aller très vite. Nous sommes tenus aux comptes rendus réguliers. Je ne peux pas vous donner le calendrier de nos actions là, séance tenante, mais, je vous dis que le travail sera abondant. Vous pouvez compter sur nous»

Pascal Azad DOKO

Coup d'oeil en biais

Denis Sassou-Nguesso en mode médiateur à Genève?

"Africa Intelligence" du 27 septembre 2021 fait état d'un événement gardé secret pendant longtemps. Selon ce journal spécialisé dans l'information confidentielle, «en exil en Europe depuis 2019, Guillaume Soro, ancien président de l'assemblée nationale de Côte d'Ivoire s'est entretenu, début septembre en Suisse, avec Denis Sassou-Nguesso». Selon les informations en sa possession, Africa Intelligence précise que «le nom du président congolais revient avec insistance pour mener une médiation entre Guillaume Soro et Alassane Ouattara.»

L'école de la Poste aurait perdu son site!

Un lecteur nous rapporte que l'école de la Poste, situé au centre-ville de Brazzaville, sera bientôt rasé. A la place, affirme-t-il, le site servira de prolongement d'un immeuble situé à proximité. «Ce serait une destruction regrettable», dit-il, car l'école de la Poste fait partie du patrimoine architectural brazzavillois. C'est un projet qui avait déjà provoqué un tollé, il y a quelques années alors que l'actuel Premier Ministre s'occupait de l'Enseignement primaire et secondaire, avant qu'on n'y renonce, soutient notre lecteur. Un site provisoire a été affecté à cette école, à l'école de la Mfoa, affirme-t-il encore. Où une entreprise réalise des travaux d'urgence.

Des travailleurs en colère

18 mois d'arriérés de salaires pour les uns, 11 pour les autres, c'est le «martyre» auquel sont soumis les travailleurs des sociétés Top's Services, CSS et Servetec. Les travailleurs de ces trois sociétés, réunis en assemblée générale ont déclenché une grève le lundi 27 septembre dernier pour manifester leur colère. Jusqu'à ce que leurs revendications (paiement régulier des salaires, apurement des arriérés de salaire et amélioration des conditions de travail) trouvent satisfaction.

Quatre décès supplémentaires dus à la COVID-19

L'heure est grave! 115 nouvelles infections (77 hommes et 38 femmes) sur 2204 personnes dépistées et 4 décès supplémentaires ont été enregistrés entre le 24 et le 27 septembre 2021. A cette date le pays comptait, au total, 197 décès. La tendance à la hausse du taux de positivité se poursuit. Dans cette période, il a grimpé à 5,2%. Globalement, les données de la prise en charge des patients à la date du 27 septembre indiquent 40 patients en hospitalisation dont 22 en réanimation (sous oxygène) et 451 patients suivis à domicile. Face à l'augmentation des cas de contamination, on comprend pourquoi les autorités insistent sur la nécessité pour chacun de se faire vacciner.

Obscurité presque totale sur l'avenue des Trois Francs à Brazzaville

Les usagers de l'avenue des Trois Francs, ex-Guyvermer, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, se plaignent qu'elle soit sans éclairage public la nuit. Presque tous les lampadaires qui la bordent sont devenus de simples poteaux décoratifs. Deux ou trois lampadaires seulement donnent de l'éclairage. Personne ne s'en préoccupe. On ne sait si ce sont les ampoules ou les batteries qui ont lâché.

Des fumoirs à Dolisie

On constate l'existence de fumoirs à Gaïa, un quartier de Dolisie, la troisième ville du pays. Les habitants de ce quartier sont souvent envahis par l'odeur du chanvre qui les envire sans en avoir consommé. Des adolescents qui se croient tout permis, se tapent le luxe de tituber dans les rues après avoir consommé leur drogue de prédilection. Leurs lieux de refuge sont devenus des lieux de viol et de stockage de biens volés à l'issue des braquages constatés ça et là. Les victimes se demandent comment les autorités peuvent «laisser s'installer un tel chaos».

La barbarie dans notre société

Le viol de trois jeunes filles a scandalisé les gens de bon sens à Brazzaville. L'une d'elles, âgée de 11 ans et résidant Ouyenzé, le cinquième arrondissement de la capitale, a été violée par deux hommes dans un garage. L'autre cas est celui d'une fille violée, droguée puis séquestrée au quartier Le Bled. Les auteurs de ces actes crapuleux sont entre les mains de la police. Heureusement!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

TOURISME

Francel Emérancy Ibarank optimiste sur les perspectives de ce secteur au Congo

Promoteur de l'agence de voyage et de tourisme Wild Safari Tours, créée à Brazzaville en 2013, Francel Emérancy Ibarank nous a accordé une interview dans laquelle il se dit optimiste quant au développement du tourisme au Congo.



Francel Emérancy Ibarank

Monsieur le promoteur de Wild Safari Tours, pouvez-vous, tout d'abord, nous présenter brièvement votre structure?

** Wild Safari Tours est une agence de voyage et tourisme qui œuvre dans la promotion de la destination Congo, c'est-à-dire nous avons pour missions de promouvoir le potentiel touristique et culturel dont regorge notre pays, à travers des circuits que nous mettons en place, des sites touristiques qui sont répertoriés ou répartis à travers les douze départements du Congo. Cela peut être des parcs nationaux, des réserves naturelles, des rivières, des fleuves, des chutes, des grottes, des sites culturels, des monuments, etc.

Quels sont vos projets?

**A court terme, c'est de faire en sorte que le tourisme, sinon les sites touristiques soient connus, d'abord par les Congolais, et que les produits touristiques soient consommés par les Congolais. A long terme, il s'agit de permettre à ce que le secteur touristique puisse contribuer à l'économie, sinon au PIB du Congo, et faire en sorte que nous puissions, ensemble, développer, sinon vendre la destination Congo, notamment dans les pays de la sous-région.

Un grand événement pointe à l'horizon, la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre. Y a-t-il des activités prévues à cette occasion par votre agence de voyage et de tourisme?

**Effectivement, au niveau de notre structure, nous avons prévu une journée de réflexion, qui consistera à faire appel à tous les acteurs qui œuvrent dans le secteur du développement du tourisme, afin de réfléchir ensemble sur un modèle touristique congolais, réfléchir sur les maux qui minent ce secteur; appeler les responsables d'hôtels, les restaurateurs, les conservateurs, pour réfléchir ensemble sur un modèle et faire des propositions auprès des autorités pour contribuer à l'épanouissement du Congo. L'événement se déroulera le 21 octobre prochain au Centre interdiocésain des œuvres (CIO).

S'il vous était demandé de donner votre appréciation sur le tourisme au Congo, que diriez-vous?

** Actuellement, mon appréciation est positive, pour la simple et bonne raison que ça fait aujourd'hui des années que nous œuvrons dans ce secteur. Et s'il faut remonter à mes débuts en 2013, il faut dire qu'à l'époque, il n'y avait pas encore des agences ou des structures qui, comme nous sommes en train de le constater aujourd'hui, pouvaient communiquer, parler autour du tourisme. Donc, je dirais que mon appréciation est positive. Et l'avenir semble être meilleur dans ce secteur. Donc, nous croyons que ce secteur pourra contribuer effectivement au développement du pays et permettre de créer des emplois. En tout cas, nous avons un regard positif pour ce secteur, et nous pensons que l'avenir est prometteur.

Auriez-vous un message, un vœu, en conclusion de notre entretien?

**Je veux juste passer un message à ceux de ma génération qui ne doivent pas penser que le tourisme est un secteur qui est moribond. C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses à faire, mais ce n'est qu'ensemble, avec l'énergie que nous avons, que nous pouvons contribuer à l'épanouissement ou au développement de ce secteur. Donc, je lance un appel à la jeunesse congolaise de s'approprier ce secteur qui est peu connu, où nous retrouvons moins de jeunes. Je pense que c'est le moment opportun pour eux de s'imprégner de ce secteur, de se former, afin de mieux le connaître et puis se lancer pour que nous puissions vendre ce secteur ensemble, et le développer.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

Qui me répondra?

Comment réduire la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion professionnelle?

M.J (Moukondo, Brazzaville)

INSERTION

Le cadre national de certification professionnelle validé

Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel à travers le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a procédé à la validation du cadre national de certification professionnelle. L'atelier relatif à cette validation s'est tenu le 27 septembre dernier à Brazzaville. «Notre devoir n'est pas de copier et de coller ce qui, peut-être a réussi ailleurs, mais de construire un dispositif susceptible d'aider à l'élaboration des références et certifications professionnelles nécessaires à la bonne marche de l'économie», a déclaré Thierry Ghislain Maguessa Ebome, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, à l'ouverture de l'atelier.

L'atelier de validation du cadre national de certification professionnelle fait suite à l'atelier de validation du rapport sur les métiers porteurs au Congo tenu le 15 septembre. Fruit du partenariat entre le Congo et la Banque mondiale. Ce cadre validé va permettre de poser les jalons de la refondation globale et progressive du système de formation professionnelle et qualifiante. «C'est un outil qui nous permettra à court et à moyen terme de briser le mythe du diplôme en construisant avec impatience et intelligence une relation progressive avec le monde de l'emploi... Je dois préciser que la certification ne vient pas mettre fin à la formation professionnelle, bien au contraire, elle complète celle-ci en offrant plus d'opportunités d'emplois

à la jeunesse», a précisé le ministre Maguessa. Aussi a-t-il ajouté que la certification va permettre de recadrer l'exclusivité longtemps accordée aux formations diplômantes pour basculer dans un système de compétences. Elle ouvre le formal à l'informel. La certification professionnelle est une approche à soutenir. Le ministre de l'Enseignement technique estime que c'est un levier pour affiner et affirmer la nouvelle génération des diplômés que délivrent et délivreront le ministère, à l'instar du baccalauréat professionnel dont les lignes de démarcation avec le baccalauréat classique ne sont pas encore assez visibles. «Ce droit à la reconnaissance qu'offre la certification professionnelle intègre la nécessité de promouvoir un



Les participants à l'ouverture de l'atelier

Etat protecteur, juste et équitable, leitmotiv de l'action du Gouvernement».

Le PDCE, à travers ce cadre voudrait élargir le champ de la consultation sur la question cruciale de la certification professionnelle et apporter sa contribution à la réforme du sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel, s'est réjoui Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du PDCE.

Seules les formations obéissant à ce dispositif pourront être certifiées et reconnues par l'Etat en permettant leur comparabilité avec les cadres nationaux des autres pays. Le ministère de

l'Enseignement technique a bénéficié de l'appui du cabinet «Expertise France» de l'Agence française de développement dans l'élaboration de ce cadre. A noter que le PDCE est financé par la Banque mondiale et le Gouvernement congolais depuis 2014. Le projet a bénéficié d'un financement additionnel de la Banque mondiale de près de 8 milliards de Cfa. Ce financement sera affecté à la poursuite des activités de formation des jeunes, en vue de leur insertion professionnelle sur le marché du travail.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

PLATFORME DETTE ET DEVELOPPEMENT

La coordination est maintenant dotée d'une personnalité juridique

Dans le cadre du projet «Structuration et consolidation de la plateforme dette et développement (PF2D)», la coordination de la plateforme Dette et développement a organisé du 23 au 24 septembre 2021 à Brazzaville une assemblée générale nationale pour parfaire sa structuration au plan juridique. Les travaux ont été présidés par Samuel Nsikabaka, coordonnateur de la plateforme. Le nouveau statut juridique permet maintenant à la plateforme de renforcer sa légitimité vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers du Congo dans ses activités.

Cette assemblée générale nationale a regroupé des délégués venus de plusieurs départements: Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Plateaux, Cuvette, Sangha et Brazzaville. Après une analyse des textes fondamentaux soumis à leur appréciation, les participants ont adopté et validé le statut et le règlement intérieur de la plateforme. A rappeler que pendant quatre années, qui ont permis à la plateforme Dette et développement de s'affirmer comme une dynamique travaillant sur les questions liées à la thématique, la coordination a été confrontée aux limites juridiques de la plateforme. La non reconnaissance juridique était devenue un handicap et un frein qui n'ont pas permis l'accès à certaines opportunités. C'est ainsi que ce désavantage vient d'être levé en changeant le statut juridique et en validant les textes fondamentaux. Cette validation a permis la nouvelle structuration de la plateforme. Dans leur communiqué final, les délégués ont salué l'implication



Samuel Nsikabaka

de la plateforme au comité d'orientation stratégique (COS) du comité Dette et développement (C2D).

A l'issue d'un scrutin libre, transparent et par consensus, la nouvelle coordination nationale de la plateforme dispose de nouvelles instances. Elle est composée de Samuel Nsikabaka, comme président, comme coordonnatrice adjointe Mme Anne Marie Nzila; secrétaire général Paul Kampakol, chargé des relations extérieures et de la communication Mermans



Les participants à la fin des travaux

Babounga Ngondo; chargé des finances et matériel Josué Ndamba; chargé des affaires juridiques et administratives. Blanchard Ngouala chargé du contentieux et le chargé des affaires économiques, de l'élaboration des programmes et du suivi des projets Roger Matoko. La Commission nationale de suivi et évaluation comprend trois membres. Elle est dirigée par Rhommel Obemi.

A la fin des travaux, Samuel Nsikabaka s'est montré plus déterminé. «Il nous appartient aujourd'hui de parfaire les méthodes de travail de notre plateforme, afin de bien vouloir bien faire le suivi de la dette et l'analyse des questions de financement du développement, de donner le maximum de nous-mêmes pour mériter cette confiance, en remplissant sans faille les missions que nous exige notre engagement».

Le coordonnateur de la plateforme a relevé quelques défis: «Améliorer notre plaidoyer auprès du Gouvernement sur la question de la dette mal négociée et mal utilisée. Pour y arriver, il y a beaucoup de défis intermédiaires à relever. La mise en place d'une plateforme dette et développement est utile pour que les citoyens participent réellement au développement. Le financement du développement pose beaucoup de problèmes, du fait que notre pays qui est riche en ressources naturelles n'a pas assez de revenus et qu'il est obligé d'aller s'endetter. La dette elle-même devient un poids réaliser le développement, en d'autres termes, la dette pèse sur le financement du développement», a-t-il dit.

Philippe BANZ

DIPLOMATIE

La France rejette les accusations sur un abandon du Mali

Les accusations «inacceptables» et «indécentes» «d'abandon» du Mali et d'annonce «unilatérale» de retrait lancées par le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, Premier ministre malien à la tribune de l'ONU récemment. Ce dernier a également accusé la France d'un «abandon en plein vol» avec la réorganisation de sa présence militaire au Sahel, et ainsi défendu la décision de Bamako d'engager des discussions avec la société paramilitaire privée russe Wagner. Ces propos ont été fermement rejetés lundi 27 septembre par la France, par la voix de Florence Parly, ministre des Armées de ce pays.

Selon Florence Parly, «il n'y a pas de désengagement français, je tiens à commencer par rétablir des contre-vérités (...). Quand on a 5 000 soldats et qu'on se désengage de trois emprises, et qu'on a l'intention d'en laisser encore plusieurs milliers, lorsqu'on déploie au Sahel des blindés dernier cri (...) ce



La ministre Florence Parly

n'est pas l'attitude normale d'un pays qui a l'intention de s'en aller». S'indignant du fait que «c'est beaucoup d'hypocrisie, de mauvaise foi, d'indécence surtout parce que ces propos ont été tenus le samedi 25 septembre, or le vendredi 24 septembre un 52e militaire français a donné sa vie pour combattre le terrorisme. L'objectif du recours à Wagner est de ne pas tenir les engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale», prévoyant que «la junte militaire rend le pouvoir aux

civils en organisant des élections en février 2022 au Mali». Et de poursuivre: «J'ai l'impression que la date sur laquelle les autorités maliennes, arrivées au pouvoir via un coup d'Etat en août 2020, se sont engagées ne leur convient pas parfaitement, et qu'elles ont envie de faire durer la chose». Le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères avait pour sa part, relevé mardi 28 septembre que «la transformation de notre dispositif militaire au Sahel ne constitue ni un dé-

part du Mali, ni une décision unilatérale et il est faux d'affirmer le contraire». L'adaptation de ce dispositif a fait l'objet de consultations avec les autorités sahéliennes et maliennes depuis le sommet de Pau en France, en janvier 2020».

La France a averti Bamako qu'une implication du groupe Wagner au Mali serait incompatible avec sa présence militaire et celle d'autres pays et organisations internationales sur le terrain. Paris a par ailleurs réitéré lundi à l'ONU son appel à l'organisation d'élections législatives et présidentielle le 27 février au Mali, conformément aux engagements pris devant la communauté internationale par la junte qui pris le pouvoir dans ce pays.

Dans une vidéo préenregistrée et diffusée à l'Assemblée générale de l'ONU, Jean-Yves Le Drian, ministre français des Affaires étrangères, a souligné «qu'il est impératif de respecter le calendrier des élections».

Alain-Patrick MASSAMBA

SAHARA OCCIDENTAL

Le Tribunal de l'Union européenne tranche en faveur des Saharais

Depuis le départ du colonisateur espagnol dans les années 1970, le conflit du Sahara occidental oppose le Maroc aux indépendantistes du Front Polisario soutenus par l'Algérie. Lundi 27 septembre 2021 à la tribune de la 76^e Assemblée générale annuelle de l'ONU, alors que les deux pays restent en rupture de relations diplomatiques, les chefs de la diplomatie des deux pays, Ramatane Lamamra de l'Algérie et Nasser Bourita, ont échangé de vives critiques. Pour le ministre algérien, «l'organisation d'un référendum libre et équitable pour permettre au peuple sahraoui de déterminer son destin et de

décider de son avenir politique ne peut rester à jamais l'otage de l'intransigeance d'un Etat occupant, qui a failli à plusieurs reprises à ses obligations internationales. Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est inaliénable, non négociable et imprescriptible».

S'exprimant par vidéo, le chef de la diplomatie marocaine Nasser Bourita a fait savoir que le calme régnait aujourd'hui au Sahara. Tout en évoquant de récentes élections au Sahara occidental, avec une participation record, avant de relever que, cela prouvait que les habitants du Sahara marocain sont très attachés à leur intégrité territoriale au sein du Maroc. Mais comme pour démentir cet optimisme, mercredi dernier le Tribunal de l'Union européenne a annulé deux accords commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne (UE). L'un portait sur les produits agricoles

et l'autre sur la pêche. Le Front Polisario avait introduit un recours auprès de l'institution européenne, au motif que le Maroc ne pouvait disposer des ressources du Sahara Occidental, territoire qui n'entre pas sous sa souveraineté et qui continue de réclamer un droit à l'autodétermination que l'ONU lui reconnaît. La justice européenne a reconnu aux indépendantistes «le droit de représenter le peuple sahraoui devant les tribunaux et dans les affaires commerciales».

Rabat considère le Sahara occidental comme partie intégrante de son territoire et propose une autonomie sous sa souveraineté. Une option rejetée par le Front Polisario, qui lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, qui continue de réclamer un référendum d'autodétermination. D'après de nombreux diplomates, à la mi-septembre, après plus d'une dizaine de personnalités approchées et sous pression américaine, le Maroc a accepté la nomination de Staffan De Mistura, diplomate italo-suédois en qualité de nouvel émissaire de l'ONU. En attente sa désignation officielle.

A.P. MASSAMBA



TOURISME

La Côte d'Ivoire, premier pays francophone à abriter la Journée mondiale du secteur

Le palais des congrès de l'hôtel Sofitel d'Abidjan a accueilli le 27 septembre 2021, la cérémonie officielle de lancement de la 41^e édition de la Journée mondiale du Tourisme qui a eu pour thème: «Tourisme pour une croissance inclusive».

De nombreuses personnalités et invités d'une centaine de pays y ont participé, notamment le Premier ministre ivoirien Patrick Achi, le ministre du Tourisme et du loisir du pays d'accueil Siandou Fofana, le secrétaire général de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT) Zurab Pololikashvili, des ministres du Tourisme d'Etats membres ainsi que l'ambassadeur de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), l'emblématique ex-footballeur ivoirien Didier Drogba.

Dans son discours, le Premier ministre Patrick Achi a, évoqué le sinistre causé par la pandémie à coronavirus au secteur du tourisme. Mais, il a fini par une note d'espoir en déclarant que l'humanité est en train de gagner son combat face à cette maladie.

Après la cérémonie d'ouverture, le ministre ivoirien



Les participants posant pour la postérité

en charge du Tourisme a fait part de toute sa fierté de voir la Côte d'Ivoire, devenir le premier pays de l'histoire de la région francophone du monde, à abriter cet important événement. «Dans un contexte post-COVID, c'est la première fois que le monde touristique se rassemble et c'est en terre ivoirienne. Et ceci est d'autant plus important pour nous, que nous avons pu mobiliser un peu plus de 122 pays aussi bien en présentiel qu'en distanciel, et c'est un peu plus de 5 500 participants qui suivent pour le temps de cette cérémonie, faisant de la Côte d'Ivoire le centre du tourisme mondial», a-t-il déclaré.

De son côté, Zurab Pololikashvili, a salué la richesse de la culture africaine et dé-

ploré le fait que ce potentiel culturel ne soit pas assez valorisé à l'extérieur. Il a assuré que son organisation s'attèlera à promouvoir cette diversité culturelle sur de nouveaux marchés.

Les chiffres du tourisme mondial sont au rouge. Le contexte sanitaire a profondément ralenti le secteur. D'après un rapport de l'OMT, le nombre total de touristes internationaux est

passé de près de 1,5 milliard en 2019 à 398 millions en 2020. Au total, ce sont près de 120 millions d'emplois directement liés au tourisme qui ont été mis en péril en 2020.

Présents à cette grand-messe, les professionnels du secteur ont marqué leur unanimité sur un fait: la Côte d'Ivoire a réussi à se positionner, voire à assurer son statut de grand pays du tourisme mondial. Présentement se tiennent sur le territoire des panels ministériels et des rencontres B2B pour évoquer l'avenir du tourisme mondial. Côté jardin, pendant la cérémonie, des troupes artistiques, reflets de la richesse culturelle de Côte d'Ivoire, ont gratifié de milliers de personnes dans le palais des congrès, des belles prestations.

A.-P. MASSAMBA

A VENDRE:

Parcelle avec maison située au N°65, rue Matombé, à Moukondo - Brazzaville.

Pour tout renseignement, téléphoner au:

+242 06 666 36 31

06 665 30 61

GUINEE/SENEGAL

Réouverture de la frontière entre les deux pays

La frontière entre la Guinée et le Sénégal était fermée depuis l'an dernier, sur décision de l'ex-chef de l'Etat Alpha Condé, qui évoquait des raisons de sécurité intérieure. Cette décision avait mis à mal les activités économiques entre les deux Etats.

«Nous pouvons enfin respirer!», se félicite Thierno Amadou Daka, président de la Chambre régionale de commerce de Labé, ville centrale de la région de Moyenne-Guinée. Il se souvient de la fermeture surprise et unilatérale de la frontière sénégalaise il y a exactement un an, et de ses conséquences sur l'activité des commerçants. Les marchandises pourrissaient par tonnes dans des camions bloqués par dizaine entre les préfectures de Koundara et de Mali, toutes deux situées près de la frontière guinéo-sénégalaise.

Entre autres conséquences du verrouillage de la frontière entre les deux pays: l'organisation d'un trafic clandestin avec la complicité des agents aux frontières; une importante augmentation des prix des marchandises, asphyxiant l'économie de la région et du reste du pays.

L'accès au Sénégal avait été interdit en septembre 2020 par le président Alpha Condé, quelques semaines avant l'élection présidentielle. Le président renversé par la junte militaire actuellement, évoquait alors des raisons de sécurité intérieure.

Il accusait notamment deux militants de la société civile et principaux meneurs du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), en exil au pays de la Teranga et recherchés par la justice guinéenne, d'organiser un mouvement insurrectionnel et d'introduire des armes de guerre sur le territoire. Alpha Condé avait même déclaré que «toutes les tentatives de déstabilisation depuis la Guinée indépendante viennent du Sénégal».

Gaule D'AMBERT

L'ouvrage «Les voies de l'espérance au Congo-Brazzaville» dédicacé

La salle des conférences du Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) située au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège du journal La Semaine Africaine, a servi de cadre mardi 7 septembre 2021, à la Table-ronde dédicace du cahier n°1 du Groupe interdisciplinaire de la recherche sur l'Eglise et la société (GIRES), intitulé: «Les voies de l'espérance au Congo-Brazzaville».

Placée sous l'égide de l'abbé Stève Gaston Bobongaud, coordonnateur scientifique du GIRES, professeur à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC), basée à Yaoundé, au Cameroun, la cérémonie qui a eu pour modérateur le Dr abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), président du GIRES, a été marquée par trois communications: la conférence du coordonnateur scientifique du groupe, celle du Dr Hubert Ngombet Ohana, membre du GIRES, et la communication du Dr Michel Emile Mankessi, enseignant à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, membre du GIRES. NN.SS. Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), membre du GIRES, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville, administrateur apostolique de Dolisie, le père Andrea Giovitta, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique du Congo, ont

rehaussé par leur présence l'éclat de la cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs prêtres, religieux, religieuses parmi lesquels, les abbés Antonio Mabila, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Lambert Kianga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, Nazaire Mabanza, responsable de la maison Saint Jean, sœurs Ursule Pétronille Tsimbakidi, supérieure de la Congrégation des sœurs servantes de Cana, Marie Collette Labaki, membre de cette congrégation, Virginie Kouyimoussou, de l'Ordre des Vierges consacrées, administratrice des biens de GIRES, et bien d'autres. Après la prière d'ouverture prononcée par le président de la CEC, l'honneur a échu au prof abbé Stève Gaston Bobongaud d'ouvrir la série des communications par la présentation du GIRES, ses spécificités, ses objectifs pastoraux, son champ d'action et de compétence. Dans sa communication, il a épinglé le combat dans le sens



Le présidium avec de g à dr le prof abbé Stève G Bobongaud, le Dr Hubert Ngombet Ohana, le Dr Emile M. Mankessi et le Dr abbé A. Brice Ibombo

de la recherche scientifique pluridimensionnelle que mène le GIRES et l'idéal qu'il veut atteindre. Aussi a-t-il abordé la



L'ouvrage dédicacé

pluralité des horizons de l'espérance au Congo en démontrant que les horizons de l'espérance au Congo-Brazzaville sont nom-

breux.

Le Dr Hubert Ngombet Ohana, membre du GIRES, a exposé sur le thème: «La société en question et l'espérance du déjà là et du pas encore». Dans son intervention, il a abordé la problématique de l'homme et son devoir être et s'est interrogé si l'on peut encore espérer au Congo où le désespoir semble prendre le dessus sur l'espoir. Il a mis un accent sur le fait que chacun de nous vit l'espérance au Congo, dénonçant ainsi le fait qu'au lieu d'aller de l'avant, on avance en reculant.

Le Dr Michel Emile Mankessi, membre du GIRES, a scruté l'avenir du groupe et s'est interrogé sur sa place dans l'Eglise, les contributions que le GIRES peut apporter pour faire avancer l'Eglise sur tous

les plans. «Aujourd'hui, l'Eglise est sortie des sacristies», a-t-il affirmé, illustrant ainsi le rôle primordial qu'elle doit jouer dans la résolution des problèmes qui se posent aujourd'hui à l'homme et à la société. De même, il a soulevé la question, comment faire du GIRES qu'il soit un véritable lieu de la recherche dans l'Eglise, mais aussi au Congo? Faire du GIRES un véritable levier pour la recherche dans l'Eglise, a clamé l'orateur, avant de clore son propos.

Après ces différentes communications qui ont éclairé l'auditoire sur le bien-fondé et la nature propre du GIRES, NN.SS. Daniel Mizonzo et Bienvenu Manamika se sont exprimés à tour de rôle pour féliciter et encourager l'initiative et l'œuvre du GIRES qui est une provocation dans le bon sens leur permettant d'agir pour le bien de l'Eglise locale. «Le GIRES vient nous bousculer», a affirmé l'archevêque coadjuteur de Brazzaville, tout en signalant que de tout temps l'Eglise est toujours sortie des sacristies pour aller vers les périphéries. Le père Andrea Giovitta n'a pas tari d'éloges à l'endroit des initiateurs du GIRES et leur a demandé d'aller de l'avant afin de produire des fruits en abondance qui vont demeurer.

La phase débat-partage-suggestions-remarques-contribu-

tions n'a pas dérogé à la règle et a permis à certains participants selon leur statut, rang, grade et fonction d'intervenir et d'apporter leur touche respective à la cérémonie. Le coordonnateur scientifique du GIRES a rappelé à l'auditoire que le cahier n°1 de GIRES constitué d'articles divers sur des sujets variés concernant l'Eglise et la société, a été publié sur fonds propres émanant des cotisations des membres. Il a lancé un vibrant appel à la Conférence épiscopale du Congo, aux organismes d'Eglise et à toute personne de bonne volonté de soutenir financièrement le GIRES afin que le cahier n°2 soit publié dans les délais impartis.

Les abbés Arnel Mbela, Boris Mokélé, et Vivien Etouolo, prêtres de l'archidiocèse d'Owando et formateur au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda, ayant présenté le lien entre leurs travaux de recherche et le GIRES, sont intervenus chacun selon son champ de compétence, au nom de la pluralité des champs d'action et de la connaissance propres au GIRES, pour souligner ce qui le méritait et booster l'œuvre du groupe.

Après la photo de famille marquant la fin, pour permettre à cette cérémonie de dédicace de revêtir toute la plénitude de son authenticité, le prof abbé Stève Gaston Bobongaud a apposé son autographe sur l'une des premières pages des ouvrages que leurs acquéreurs respectifs lui ont soumis.

Gislain Wilfrid BOUMBA

BRALICO

BRALICO SA, Brasserie et Limonaderie du Congo dont le siège social est sis à la base industrielle, non loin de l'ancienne foire de Pointe noire, est une filiale du Groupe CASTEL présent dans 27 pays d'Afrique avec plus de 80 Brasseries.

Nous recherchons un Coordonnateur salle des machines pour notre filiale congolaise.

Poste: Direction: Service: N°. du Poste: Supérieur Hiérarchique: Nombre des Personnes sous sa supervision: Lieu:	Coordonnateur salle des machines Maintenance Services Généraux (utilité production) 1 Directeur de maintenance Plusieurs Pointe Noire
---	--

Mission Générale du Poste:	Garantir une haute disponibilité des fluides par le suivi des paramètres et l'exécution des opérations de maintenance liées aux utilités de production en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration et de réalisation des activités de maintenance.
-----------------------------------	---

Description du Poste

Responsabilités Principales:	- Exécuter en tout efficacité (temps, coût, qualité) les activités de suivi des paramètres. Encadrer et organiser son équipe. Etablir, appliquer et respecter la planification dans le but d'augmentation la performance.
	Domaines d'activités:
Responsabilités Principales:	- Production des fluides au sens large: unite de traitement d'eau, central thermique (GE) et TGBT + Transformateur, la récupération CO2, la production d'air, la gestion du froid, la vapeur, la gestion d'un traitement d'eau usée ...
	- Organisation et déploiement des opérations de maintenance préventive et curative des équipements et bâtiments
	- Optimisation de la fiabilité des équipements et augmentation de leur disponibilité
	- Planification, développement et suivi des projets maintenance d'un point de vue technique, mais aussi réglementaire
	- Assurer l'Hygiène et la Sécurité.
	- Suivi des commandes et gestion des pièces de rechange.
- Reporting sur votre activité, définition et suivi des budgets.	

Conditions Requises Minimales

Qualification Souhaitée	Diplôme	Spécialité
1	BAC Technique+4	Electrotechnique, électromécanique ou maintenance industrielle

CONTRAINTES PARTICULIERES (Horaires, nuisances, sécurité, etc.)
Travail exigeant une grande disponibilité en semaine, les weekends et éventuellement lors de dépannages nocturnes.

Compétences Fonctionnelles (Techniques)

Assurer la tenue et la réalisation des monographies des équipements destine à facilité votre gestion d'approvisionnement PDR
Assurer l'entretien et la maintenance des installations industrielles dans votre domaine
Se rend disponible et efficace pour obtenir un haut rendement et disponibilité des utilités de production.
Réalise la lubrification aux échéances afin de limiter les incidents et augmenter la durée de vie et la fourniture de produit chimique adaptée.
Réalise la mise en place et est un acteur majeur au développement des moyens et des installations.
Veiller à la sécurité du personnel et au port des équipements de sécurité en vue de réduire les risques d'accidents
Veiller au contrôle de la consommation d'eau et d'énergie afin de respecter les ratios définis par la hiérarchie
Produire dans les délais le compte rendu mensuel des ratios (eau, électricité, fuel, production casiers, gestion des déchets, etc.) pour la finalisation du rapport technique.
Suivre, organiser et accompagner les activités des différents ateliers du service : salle des machines / maintenance industrielle, Métrologie – Automastisme – Instrumentation, Magasin pièces de rechange, Magasin outillages – Atelier – Soudeurs ...
Vous contribuez à la montée en cadence des usines en garantissant et en améliorant en permanence les performances des moyens de production: disponibilité des fluides et donc de l'usine par une organisation de maintenance préventive et curative appropriée

Aptitudes

Bonne santé, 100% de disponibilité, Bonne élocution, autodidacte, pédagogue, rigoureux, responsable, respectueux
Coordonner et suivre l'exécution des travaux relatifs aux services généraux (interne et externe) et rendre compte
Planifier avec les responsables divers relevant des services généraux la maintenance préventive ou curative des machines et outils de production
Veiller au respect de toutes les règles et consignes de sécurité, d'hygiène,
Faire le point des commandes de pièces de rechange relatif aux services généraux pour soumettre à la hiérarchie.
Coordonner avec les autres services un programme pour planifier les activités relatives' au fonctionnement ou à l'arrêt des prestations des services généraux.
Produire dans les délais le compte-rendu mensuel des ratios (index eau – électricité - broyage casiers, fabrication casiers, réparation palettes, gestion des déchets).
Assurer la gestion du personnel: programme de travail, contrôle, à travers des documents d'enregistrement
Participer à l'élaboration des dossiers, au suivi et à la réalisation des travaux neufs
Contribuer à système d'amélioration continue (SMQ, 5S,...)

Experience Professionnelle

Années
Secteur/ Domaine

Au moins 5 ans en industrie
Similaire, Froid, Traitement d'eau, agroalimentaire, Industriel

Lieu du poste:

Pointe-Noire
Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un CV et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante: bral.recrutement@castel-afrique.com en indiquant en objet: «Réponse offre «Coordonnateur salle des machines».

Date limite de réception des dossiers: 1^{er} octobre 2021 à 14H00

MUSIQUE CHRETIENNE

«Mosantu» et «Alongui liwa» prochainement dans les bacs

Au cours d'une conférence de presse samedi 18 septembre dernier, l'abbé Dieu Merci Jocel Sakala Sabi, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, acteur de scène musical, producteur, écrivain, musicien, compositeur, a annoncé la sortie officielle de deux albums Mosantu et Alongui liwa le 7 octobre prochain, produit par E2D. C'était en présence de l'abbé Crépin D'Isseret Gandou et Claude Koulou, directeur artistique.

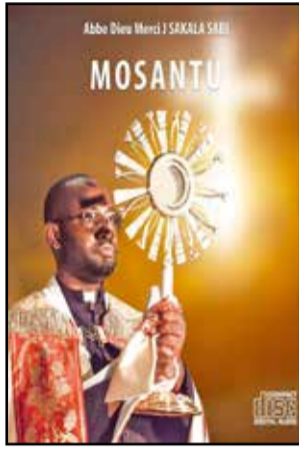
Partie d'une révolution au niveau de la musique catholique, l'abbé Jocel a eu la soif d'évangéliser un plus grand nombre par le moyen de la musique.

Le premier album intitulé Mosantu, contient 8 titres. Dans cet album, l'abbé Dieu merci a travaillé en collaboration avec d'autres artistes dans le but d'étendre l'évangélisation et de valoriser le chant.

Ces chants sont exécutés en plusieurs langues: le vili, le lari, le lingala, le swahili et le mbochi. Ils accompagneront les cultes très prochainement. Lorsque qu'on écoute ces albums, il y a la diversité des autres religions et nous y retrouvons plusieurs styles.

«Le Seigneur a voulu que nous apportions ce message comme il le voulait. La musique devient un canal par lequel, il nous saisit. Parmi ces deux albums, l'un album peut être utilisé dans la liturgie et l'autre est méditatif. Le

message d'évangélisation concerne tout le monde. Le but de ces deux albums, c'est d'évangéliser un plus grand nombre de gens. Le désir, c'est insister sur le message

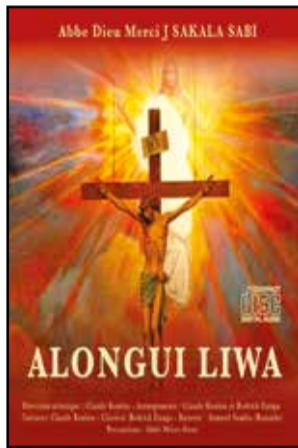


Mosantu

qui doit être annoncé. Toute notre existence est liée sur l'annonce missionnaire», a indiqué l'abbé Dieu Merci Jocel Sakala Sabi. L'abbé Crépin Gandou D'Is-



Abbe Dieu Merci Jocel Sakala Sabi



Alongui liwa

seret a quant à lui dégagé la portée pastorale de ces deux albums. Le premier album

Mosantu et le second Alongui liwa, a-t-il dit, plongent le mélomane dans le mystère de la foi chrétienne. Les thématiques abordées, le message délivré, la finalité attendue renvoie au contenu de la foi, à l'espérance chrétienne. Il s'agit d'un moyen d'évangélisation. «Les œuvres musicales de l'abbé Jocel sont un partage, un acte d'amour. Il nous partage le contenu de sa foi. Il nous invite à y faire chemin et que chacun découvre par ce cheminement ce qui l'unit à Dieu et aux autres. Les deux titres des albums sont en lingala. Mosantu qui signifie Saint et Alongui liwa veut dire ressuscité. Ces titres nous situent au cœur de la révélation, ils évoquent la sainteté du Christ, sa divinité et sa résurrection d'entre les morts, et l'annonce du salut de l'humanité», a-t-il souligné. Les amoureux de la musique peuvent faire la précommande de ces albums ou s'en procurer dans les différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville: Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde, Sacré-Cœur et Saint-Esprit de Moundali.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

XXVII^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-B-

Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme?

Textes: Gn 2,18-24; Ps 127,1-6; He 2,9-11; Mc 10,2-16

Pour les lecteurs de Marc, les déclarations de Jésus sur le divorce et le remariage sont difficiles et contre nos cultures aujourd'hui.

Le divorce au premier siècle était une partie de la vie acceptée parmi les juifs et dans la culture gréco-romaine. Certains écrivains s'étaient prononcés contre le divorce comme étant mauvais pour la société. Par contre, pour certains experts juifs, Dt 24, 1-4 était un texte clé, qui supposait la permission du divorce. D'autres textes remettaient en question l'admissibilité du divorce (Malachie 2,13-16; Genèse 2,24). Certains pharisiens avaient interrogé Jésus sur le divorce, pour le tester. Ils avaient sûrement d'autres raisons. Le divorce était un nœud de discussion rabbinique, et ils souhaitaient l'opinion de Jésus non seulement pour le prendre au piège, l'initier à l'hostilité d'Hérode qui avait divorcé de sa femme et en avait épousé une autre, mais aussi pour le mettre en contradiction avec la loi de Moïse. Une chose est sûre, la question qu'ils posaient, traitait de l'un des problèmes les plus aigus de l'époque.

Rien ne pouvait être plus élevé que l'idéal juif du mariage. La chasteté passait pour la plus grande de toutes les vertus. Dieu souffre pour chaque péché d'impudicité; il verse des larmes lorsqu'un homme divorce de la femme de sa jeunesse. Chaque juif préférerait donner sa vie plutôt que de commettre l'idolâtrie, le meurtre ou l'adultère. Le fait était que, dans la loi juive, une femme était considérée comme une chose. Elle n'avait aucun droit légal; étant à l'entière disposition de son mari, elle pouvait être répudiée pour n'importe quel motif, et sans son consentement. Mais il y avait très peu de raisons pour lesquelles une femme demande le divorce. Une femme pouvait être renvoyée avec ou sans sa volonté, par contre, un homme pouvait le faire sans l'avis de sa femme.

Les seuls motifs pour lesquels une femme pouvait demander le divorce, c'était si son mari devenait lépreux, s'il se livrait à un métier dégoûtant comme celui de tanneur, s'il violait une vierge, ou s'il l'accusait d'un péché pré-nuptial.

Le véritable problème dans l'évangile de ce dimanche, est l'interprétation de la loi telle qu'elle est dans Dt 24, 1. Un homme peut divorcer de sa femme s'il trouve en elle quelque indécence. Deux écoles se disputaient l'interprétation de cette phrase.

L'école de Shammaï l'interprétait avec rigueur. Pour cette école, une femme si mauvaise qu'elle soit, même si coupable d'adultère, elle ne pouvait pas être renvoyée.

Pour l'école de Hillel, Dt 24, 1, signifie que si la femme gâchait la nourriture, si elle parlait à un homme étranger, si elle parlait de manière irrespectueuse des relations de son mari, si elle était une femme bagarreuse, si elle parlait à haute voix, elle pouvait être répudiée. Rabbi Akiba estimait même que si un homme trouvait une femme plus belle que sa femme, il pouvait demander le divorce.

Une telle vision laxiste faisait que même pour des raisons les plus insignifiantes, on divorçait. Ceci avait fait qu'au temps de Jésus, les femmes hésitaient à se marier parce que le mariage n'offrait aucune sécurité. Jésus cherchait à ramener le mariage à la place qu'il devrait avoir.

En citant Moïse, Jésus dit qu'il l'avait permis tout simplement à cause de la dureté de vos cœurs. Moïse l'avait permis pour contrôler une situation qui était en train de dégénérer, car en fait il n'était pas permis de divorcer qui que ce soit et pour n'importe quelle raison. Jésus revient à l'histoire de la création et cite Gn 1,27 et Gn 2,24. Pour lui, le mariage unissait indissolublement deux personnes de telle sorte que ce lien ne pouvait jamais être rompu par aucune loi humaine.

Jésus insiste par-là, le fait que la morale sexuelle de son époque doit être réparée. Il rappelle à ceux qui ne cherchaient le mariage que pour le plaisir, qu'il est aussi une responsabilité; à ceux qui le considéraient comme un moyen de satisfaire leurs passions physiques, qu'il est aussi une unité spirituelle. Aujourd'hui, Jésus se veut un défenseur de l'indissolubilité du mariage.

Fr. Carlos CORREIA, Sss
(Pointe-Noire)

FAIRE-PART

Les sœurs de Saint Joseph de Cluny et les familles des sœurs font part de la messe d'action de grâces à l'occasion de la clôture de l'Année Anne Marie Javouhey, des vœux temporaires et des jubilés des sœurs qui aura lieu le dimanche 10 octobre 2021, à 10h 00 à Javouhey.

La messe sera célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

Cordiale bienvenue!

jeunes non regroupés?

**Aux jeunes de la paroisse Sainte Face de Jésus, je leur demande d'intégrer un groupe. Car on dit que la rivière qui achemine seule est tordue. Et donc si les jeunes cheminent seuls, ils ne seront pas tordus comme la rivière. J'invite les jeunes de la paroisse qui ne sont pas encore dans les groupements à intégrer celui de leur choix. Je ne dis pas d'intégrer seulement la chorale Sainte Thérèse de l'Enfant de Jésus; il y a aussi d'autres groupements. Et j'invite aussi des jeunes qui n'ont pas encore reçu leurs sacrements, à se mettre au catéchisme; c'est très important.

Propos recueillis par
Madocie Déogratias
MONGO

PAROISSE SAINTE FACE DE JESUS (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

La chorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus célébrera ses cinq ans d'existence

La chorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de la paroisse Sainte Face de Jésus est soumise aux statuts des chorales de l'archidiocèse tels qu'ils ont été définis par la Commission des chorales et arts sacrés, la CCAS. C'est ce dimanche 3 octobre 2021 que cette chorale fêtera ses cinq ans d'existence dans l'archidiocèse, dans la paroisse Sainte Face de Jésus. Le vendredi 24 septembre dernier, la présidente de la chorale, Dechantal Bounzeki, nous a accordé l'interview à suivre.

*Comment est née votre chorale?

**La chorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus est née dans le contexte des difficultés que traversait la paroisse. Parce qu'à l'époque, il n'y avait qu'une seule chorale, qui était surchargée pour l'animation des messes. Les prêtres à l'époque, en 2015, avaient pensé créer une deuxième chorale. Et donc celle-ci a commencé les recrutements en 2015 même et la sortie officielle a été faite en 2016. Ceux qui ont pensé mettre en place cette deuxième chorale, c'étaient les abbés Roger Florent Sambou, actuel curé de la paroisse Sainte Face de Jésus, et Brice Béranger Mavoungou.

*Cinq ans d'existence, c'est pas une année, pouvez-vous nous parler des projets réalisés au cours de ce temps?

**Comme on dit, cinq ans, ce n'est pas un an, mais cinq ans, ce n'est pas vieux non plus. Nous avons commencé par une petite section et là nous avons avancé vers la grande section. Nous avons eu à faire des dons à la Caritas et nous avons eu à honorer la

paroisse par nos participations aux ntsinsani pour répondre aux besoins de la paroisse. Mais au-delà de ces cinq ans, nous allons penser à organiser les choristes, peut être en créant une association toujours dans l'esprit de la chorale, pour amener les jeunes à laisser des œuvres dans l'Eglise.



Dechantal Bounzeki

*Quelle est la collaboration de la chorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus avec la chorale Sainte Famille et les chorales des autres paroisses de l'archidiocèse?

**La collaboration est très bonne. On n'a pas de conflit, car la chorale Sainte Famille



La chorale à l'honneur

est pour nous notre grande sœur. Et donc nous sommes sur ses pas pour mieux chanter les messes comme toutes les chorales de l'archidiocèse. Et nous répondons toujours aux invitations de l'archidiocèse telles que la CCAS organise les activités pour toujours répondre présents.

*En cinq ans d'existence dans la paroisse Sainte Face de Jésus et dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, avez-vous réalisé un album?

**On n'a pas encore réalisé d'album musical, mais nous sommes en cours de préparation. Car les techniciens sont en train de s'y atteler. Il y a des compositions propres de la chorale qui sont en train d'être montées et je pense que dans deux mois nous mettrons un album sur le marché.

*Lorsque la chorale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus chante les messes, il y a la pluralité des langues dans

leurs mélodies. Quel est votre secret?

**Une chorale devrait être pluralité et ne devrait pas se focaliser sur une seule langue dans un archidiocèse comme Pointe-Noire. L'Eglise est cosmopolite, nous à Sainte Thérèse de Jésus nous avons tous les départements du Congo représentés. C'est pourquoi nous chantons en vili, en français, en m'bochi, en ngangoulou, etc. Nous chantons tous les chants de l'Eglise catholique pour la gloire de Dieu, afin que chacun se retrouve et qu'il ne soit pas exclu, c'est ça notre politique. Et je dirais que c'est la magie des techniciens, qui savent quels sont les chants qu'il faut mettre pour permettre aux fidèles de mieux prier. Parce que chanter c'est prier deux fois, et savoir bien chanter c'est faire prier les gens. C'est ce que nous essayons de faire.

*Avez-vous un appel à lancer aux chrétiens de la paroisse Sainte Face de Jésus et aux

IN MEMORIAM

Vivianne Sylvie Tchignoumba, un an déjà !

La famille Tchignoumba rend hommage à la mémoire de leur épouse, mère, grand-mère, belle-fille et belle-sœur, Mme Vivianne Sylvie TCHIGNOUMBA, Magistrate, rappelée à Dieu le vendredi 25 septembre 2020.



En effet, il ne se passe pas un jour sans que chacun des membres de notre famille n'ait une pensée pieuse pour elle, à travers ses œuvres inoubliables, tout en témoignant que l'amour est plus fort que la mort.

La famille Tchignoumba saisit cette opportunité pour renouveler, une fois de plus, ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à :

- Son Excellence Monsieur Denis Sassou-N'Gusso, Président de la République, et son épouse, Mme Antoinette;
- Monsieur Isidore Mvouba, Président de l'Assemblée Nationale, les Honorables Députés; les Vénérables Sénateurs;
- Au Ministre Hugues Ngouélondélé et son épouse;
- Monsieur Edgard Nguesso et son épouse;
- Monsieur Vincent Gomez et son épouse;
- Ainsi qu'aux parents, amis et connaissances, pour leur compassion et leur soutien multiforme.

Union de prière!

DECLARATION DU PARTI RENAISSANCE SUR LES PROPOS DU PREMIER MINISTRE

Après sa «victoire» aux dramatiques élections de mars dernier, le Président de la République a affirmé à TELE SUD, que son nouveau mandat serait placé sous le signe de la DETENTE.

Le Premier Ministre, dans un zèle oratoire débordant et se voulant illustratif du propos du Président, a présenté au peuple congolais, dans ses dernières déclarations publiques, le contenu de la fameuse DETENTE

- 1-Etre candidat à l'élection présidentielle constitue un crime de droit commun.
- 2-Au 21ème siècle, le Congo est le lieu d'un système socio-politique «tribal» où, après condamnation et incarcération, suite à un crime imaginaire et de lèse-majesté, «le cadet» doit solliciter le pardon de «l'aîné» pour être libéré.

Par ailleurs, faire référence à l'histoire des démocraties occidentales comme l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique ou à l'état de la dette de la France, pour justifier et cautionner des dérives politiques autoritaires et une gestion chaotique de la phénoménale dette financière du Congo, est un argumentaire très peu flatteur pour le Pouvoir.

De tels propos ne sont pas faits pour confirmer une volonté de DETENTE, encore moins de permettre au Congo et à son Peuple de se sortir d'une crise multidimensionnelle.

RENAISSANCE, affirme avec force et conviction, que la feuille de route salutaire pour le pays doit s'appuyer sur les mesures concrètes suivante:

- 1-La libération du Général MOKOKO, d'OKOMBI SALISSA et de tous les autres prisonniers politiques, comme premier acte symbolique et représentatif de la décripation et l'apaisement de la vie politique nationale.
- 2-La refonte de la Loi Electorale, particulièrement de la Commission Electorale Nationale Indépendante.
- 3-L'organisation d'élections véritablement libres, démocratiques et transparentes dans les faits, avec la réalisation de toutes les opérations pré-électorales, dans les délais requis.

Fait à Pointe-Noire, le 7 septembre 2021

Pour RENAISSANCE,

Le Président,

Jean-Paul BOUITI

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie), Centre-ville,
Boîte Postale: 18 Brazzaville, Tél. Fixe: (+242) 05.350.84.05
E-Mail: etudematissa@lmail.com

DISSOLUTION ANTICIPEE NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR DE LA SOCIETE DENOMMEE LIMA CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo
RCCM: CG-BZV-14 B 5577

Aux termes du procès-verbal des Décisions de l'Associée Unique en date à Brazzaville du 17 septembre 2021, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 21 septembre 2021, et dûment enregistré à la recette de Brazzaville en la même date, sous folio 173/20 N°3823, l'Associée Unique prononce par anticipation la dissolution de la société, à compter de ce jour et nomme la gérante liquidateur de la société.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro 21 DA 214, le 23 septembre 2021.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-14 B 5577.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Les Familles BONZA, NGOUALA, MAKITOU, domiciliées à Brazzaville, Kinshasa, Abidjan, Ouagadougou et Paris, ont le profond regret de vous annoncer le décès inopiné de leur frère, mari, oncle, père, grand-père: MAKITOU-NSEMI Boniface, appelé affectueusement Noko BONY, survenu à Brazzaville, le mercredi 22 septembre 2021, au CHU.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis rue Franceville n° 51 bis, à Mougali.

Le programme des obsèques, prévues le jeudi 7 octobre prochain, au cimetière privé "Ma Campagne", se présente comme suit:

- 9h-10h: levée du corps à la morgue municipale
- 11h-12h30: messe à l'église Saint-Esprit de Mougali
- 13h: départ pour le cimetière privé "Ma Campagne"
- 16h: retour du cimetière/mot de remerciements
- 17h: fin de la cérémonie.



CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613-Tél.: (242) 05.534.46.83- E-mail: officebatiapaul@gmail.com-98,
Avenue Linguissi PEMBELLOT

Rond-Point «Ex-BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire- Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE «NOAM CONGO SARL»

Société A Responsabilité Limitée / Capital:de Francs CFA 1.000.000
N°82, Avenue Monseigneur Godefroy Emile MPWATI
Quartier: Centre-Ville / Pointe-Noire, République du CONGO

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de «NOAM CONGO», Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, Quartier Centre-Ville, arrondissement 1-E.P-LUMUMBA, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/01-2020-B 12-00083, reçu en la forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 03/09/2021, soumis selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 21/09/2021, à la recette de Pointe-Noire, folio 176/2 N°1833, il a été décidé de:

- 1- Le transfert du siège social de la société;
- 2- Mise à jour corrélatrice des statuts de la société;

Résolution n°1: Le transfert du siège social de la société Autrefois domiciliée au quartier Tchimbamba, la société NOAM CONGO SARL sera désormais domiciliée au «N°82, Avenue Monseigneur Godefroy Emile MPWATI», centre-ville.

Résolution n°2: Mise à jour corrélatrice des statuts. En conséquence de ces résolutions adoptées, les associés ont modifié l'article 4 des statuts de la société.

Pour avis,
Le Notaire.

CONGO-NATIONS UNIES

La qualité de l'éducation, un défi à relever

Doter les jeunes de connaissances et de compétences reste un challenge pour le Gouvernement congolais. C'est dans ce sens que Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a échangé les 21 et 22 septembre derniers à Brazzaville, avec Mmes Fatoumata Barry Marega et Chantal Umutoni, respectivement représentantes de l'UNESCO et de l'UNICEF au Congo. Le ministre et ses hôtes ont échangé sur la question de l'éducation des jeunes à la veille de la rentrée des classes fixée au 4 octobre.

Nous avons passé en revue les activités que nous menons ensemble. C'était l'occasion pour nous, en prélude à la rentrée des classes de venir nous enquêter de l'organisation de l'année scolaire et surtout procéder à la remise du matériel de visio-conférence en cette période de COVID-19. Ce matériel qui était prévu pour le ministère de l'Enseignement préscolaire... et pour tous les autres ministères concernés par la Stratégie sectorielle de l'éducation permettra de suivre la mise en œuvre de cette stratégie et du projet que nous allons lancer sous peu, lequel appuie la mise en œuvre de celle-ci pendant trois ans», a dit Mme Fatoumata Marega. Le ministre Jean Luc Mouthou et la représentante de l'UNESCO ont projeté la célébration de la Journée internationale de l'enseignant qui a lieu le 5 octobre de chaque année. «Un moment à saisir parce que les en-

seignants sont au cœur de l'éducation, et donc nous souhaiterions comme de coutume que cette journée soit saisie comme celle qui célèbre l'enseignant, surtout en cette période de pandémie. Nous avons aussi échangé sur le programme de codage c'est-à-dire comment utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) à un niveau très ludique pour les jeunes afin de faciliter l'apprentissage et susciter l'éveil à l'utilisation de ces technologies», a déclaré la représentante de l'UNESCO, avant de poursuivre: «dans ce même programme nous entendons impulser un engouement autour des métiers du numérique pour l'entrepreneuriat des jeunes plus tard. C'est un projet qui va être intersectoriel et nous avons discuté des aspects qui relevant du ministère de l'Enseignement préscolaire. Nous avons aussi fait le point sur le programme de continuité pédagogique que



Pendant l'entrevue avec la délégation de l'UNICEF

nous menons avec les autres partenaires, en l'occurrence l'UNICEF, précisément sur le volet de l'apprentissage à distance». Avec la représentante de l'UNICEF, les discussions ont porté essentiellement sur l'analyse du budget du secteur de l'éducation. «On peut retenir que pour le moment, l'allocation budgétaire du Gouvernement est d'à peu près 16,7% du budget de l'Etat et l'idéal serait d'arriver autour de 20%. Ce qui correspondrait aux recommandations internationales ainsi qu'à l'engagement pris par l'Etat congolais. Nous avons aussi retenu qu'entre les dépenses liées au fonctionnement et celles liées aux investissements il y a un grand écart. Les dépenses liées aux investissements sont autour de 4%; ceci ne nous permet pas le renouvellement

des infrastructures scolaires. On a un ratio élève-classe qui va être déséquilibré, on devra donc porter l'attention sur le budget lié aux investissements», a fait savoir Mme Chantal Umutoni. La représentante de l'UNICEF et le ministre Mouthou ont convenu de multiplier les efforts pour la scolarité des plus petits. «L'éducation primaire a une grande partie des allocations mais il y a un grand déséquilibre pour la petite enfance. A propos, le ministre et son équipe vont travailler pour voir comment rééquilibrer l'allocation en faveur de la petite enfance, parce que l'Enseignement préscolaire est vraiment important dans la mesure où les enfants acquièrent les bases avant de rentrer à l'école primaire».

Germaine NGALA

A L'ORÉE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Pas d'engouement pour l'achat des fournitures scolaires!

Les élèves vont bientôt renouer avec le chemin de l'école le 4 octobre prochain sur l'ensemble du territoire national. Pour la réussite de cette rentrée des classes 2021, les parents doivent procéder à l'achat des fournitures. Mais seulement la finance pose problème.

Dans les grands marchés domaniaux, les boutiques et certains coins de rue de la ville de Brazzaville sillonnés, depuis le début du mois de septembre, les stands de fournitures scolaires sont dressés. Malheureusement, les clients mieux les parents d'élèves ne sont pas très enthousiastes pour le moment. Charlotte, une vendeuse au marché de Poto-poto, dans le 3^e arrondissement, déplore le fait que les marchandises ne s'écoulent pas. «Les parents n'achètent pas et pourtant, les cahiers et autres fournitures sont vendus à des prix raisonnables. Nous espérons qu'avec la paie des fonctionnaires la vente sera fluide», a-t-elle dit.



Un étalage de fournitures scolaires

Au marché de total, les vendeurs soulignent que la pandémie de COVID-19 a bouleversé la situation financière de plusieurs familles. Voilà pourquoi, l'achat des cahiers se fait au compte-gouttes contrairement aux années antérieures.

Une cliente trouvée devant une table de vente de fournitures au marché Ouenzé affirme: «les prix des articles sont abordables, mais je ne suis pas en mesure d'acheter les fournitures de mes trois enfants au même moment en raison de mon maigre revenu. Je vais acheter par vague».

Plus que trois jours d'ici au grand rendez-vous scolaire! Les vendeurs appellent les parents à remplir leurs devoirs pour le bonheur des écoliers et des élèves, car ouvrir une école, c'est fermer une prison.

Jeannette Laure MAVOUNGOU (Stagiaire)

CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

Les femmes des confessions religieuses appelées à participer au développement

Dans le cadre de sa série de rencontres avec les femmes des différentes catégories socio-professionnelles, le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme a échangé avec les représentantes des femmes des confessions religieuses le 23 septembre dernier à Brazzaville.



La secrétaire exécutive et son adjointe avec les femmes croyantes

A l'instar des premiers échanges, cette rencontre, présidée par Mme Antoinette Kebi, secrétaire exécutive de ce conseil, a eu pour objectif de recueillir les opinions des femmes croyantes afin d'en faire des avis à soumettre au Président de la République sur les questions liées à la condition de la femme et partant, faire au Gouvernement des suggestions allant dans le sens de la promotion de l'intégration de la femme au développement.

Le secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la femme s'est doté en 2021 d'un plan d'actions où sont programmés 15 ateliers et deux causeries-débat. Le Conseil, à travers ces activités, entend se mettre à l'écoute des femmes de toute catégorie et de toutes autres personnes intéressées par la condition de la femme pour avoir une perception plus

large des préoccupations de la femme. «Comme tout Etat se voulant laïc, l'Etat congolais consacre la séparation de l'Etat et du religieux, du spirituel et du temporel. A ce titre, tout en garantissant la liberté de croyance, l'Etat congolais se veut être indépendant des confessions religieuses et ces décisions seraient non pas la volonté de telle ou telle confession religieuse ou doctrine philosophique, mais celle de la majorité des citoyens et citoyennes», a rappelé Mme Antoinette Kebi. Une manière de dire que la démarche du Conseil est au-dessus de toutes les chapelles politiques et religieuses de pensée. «Nous avons voulu rassembler les femmes croyantes parce qu'elles sont tout d'abord des

citoyennes donc appelées à participer au développement de la nation. Nous échangeons avec elles pour connaître les problèmes qu'elles vivent au quotidien dans l'exercice de leur mission en tant que femme, croyante et citoyenne», a expliqué la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme. Pour rappel, le Conseil consultatif de la femme comprend deux organes: un organe délibérant et un organe représentatif. Outre la gestion quotidienne du conseil dans l'intervalle des sessions, le secrétariat exécutif permanent se veut être aussi un cadre d'observation de la vie politique, économique et socio-culturelle de la femme.

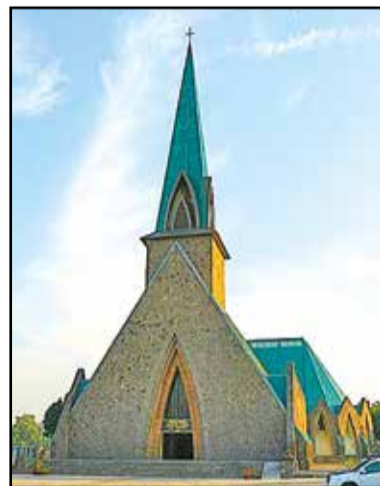
Issa BILAL-ECKY (Stagiaire)

TOURISME

Découvrir les sites touristiques de Brazzaville

Le Congo recèle un patrimoine très riche et varié tant culturel, touristique que naturel dont la valorisation passe par la participation de tous ses fils.

Dans cette veine, le CEVTE qui s'est assigné pour mission de promouvoir le tourisme, conscient que ce patrimoine constitue une donnée fondamentale pour le développement durable du pays et non moins négligeable pour l'économie, prend les initiatives appropriées et adaptées à chaque période, en vue de promouvoir et de rendre visible le patrimoine touristique et naturel du Congo par des activités d'inventaire de ce patrimoine. En partenariat avec l'Office de promotion de l'industrie touristique (OPIT), le Cercle des Élités en voyages, tourisme et environnement (CEVTE) a organisé dimanche 26 septembre dernier une visite guidée de quelques sites touristiques et culturels de Brazzaville. Une commémoration par anticipation de la Journée internationale du Tourisme célébrée cette année sur le thème: «Le tourisme pour une croissance inclusive» et une occasion pour les membres du Cercle des élites et les journalistes de revisiter pour certains et de découvrir pour d'autres le patrimoine culturel et touristique de la capitale. Dans une ambiance détendue, avec les explications du guide touristique Brice Djamboult, ils sont partis de la gare ferroviaire de Brazzaville pour les Cataractes.



La basilique Sainte-Anne du Congo

toire du Congo avant et pendant la période coloniale jusqu'à la révolution congolaise. Elle a été réalisée par les artistes, Emile Mokoko, Michel Hengo, André Ombala et Jean Itoua. Elle a été collée en 1970.

La place Pierre-Savorgnan-de-Brazza est un petit théâtre en plein

Cette visite est arrivée à point nommé en ce sens qu'elle a permis d'une part au CEVTE d'accompagner l'initiative «Tour de Brazza» mise en musique par le ministère du Tourisme et d'autre part, d'accélérer son processus d'identification des potentialités touristiques du Congo avant de se pencher sur la valorisation et la promotion. Plus de huit sites ont été explorés dans le circuit demandé par le CEVTE, dont la Basilique Sainte-Anne, la Fresque «le peuple parle au peuple», le Monument De Brazza et ses compagnons, la place Pierre-Savorgnan-de-Brazza à côté de la Case De Gaulle. Un moyen efficace de revisiter l'histoire du Kongo et du Congo, avant, pendant et après l'esclavage et la colonisation. La Fresque «le peuple parle au peuple», faite en céramique, située à côté de l'immeuble des assurances et réassurances du Congo (ARC), raconte l'his-

air aménagé au bord du fleuve en 1995 non loin du monument dédié au fondateur de Brazzaville. Elle a été construite par Roger Erell en 1943-1944.

Ce moment de découverte a permis aux membres de l'organisation de s'imprégner de l'essence et du sens de ces milieux touristiques que l'on croit connaître, mais dont la substance réelle échappe à plus d'un. Car, on ne peut prétendre faire la promotion de la destination Congo sans aller à l'école du savoir pour mieux apprécier sa beauté.

Le CEVTE n'en est pas à son premier essai dans le cadre de l'identification des sites touristiques. Plusieurs initiatives ont été déjà menées dans ce sens pour armer ses membres les informations nécessaires afin qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs du Tourisme Congolais.

V. MALONGA

PORTRAIT

Papa Yanga, le jardinier amoureux de la terre et de ses semblables

«Éduquer les individus au respect du travail de l'agriculture, à l'amour de la nature, de la terre nourricière, leur insuffler le désir et leur donner les moyens de la cultiver de leurs mains», écrivait mon père, Théodore Miéré, en 1978.



Papa Yanga à l'œuvre

En séjour à Brazzaville, les premiers jours sont chargés. C'est ma fille qui attire mon attention sur ce jardin qu'elle squatte désormais pour transmettre des photos de son expédition «Route des ancêtres» à ses copines restées en France. Je finis par prendre l'habitude de m'y rendre. Je découvre Papa Yanga, le jardinier, serviable, avenant, bienveillant avec ses techniques de jardinage du potager très permaculture (bari, moussosso, épinards, saka saka, endives, tomate, salade, plantes aromatiques; fumier réalisé à partir de gazon) qui permettent de manger «bio» et de vivre dans un bon cadre de vie. Le reste du jardin est bien aménagé avec quelques arbres fruitiers. Mes visiteurs sont impressionnés et émerveillés par ce coin de paradis dans un

quartier très habité. Papa Yanga entretient la terre et nourrit des individus. Il me fait penser à Pierre Rabhi, le célèbre agroécologiste français. Cela devint un rituel, le matin, je discute jardinage avec Papa Yanga, avant de sortir. Ses techniques de jardinage ressemblent à celles de maman et j'ai besoin de me perfectionner. Un matin qu'il ne me voit pas, il est inquiet. Bravo et merci à toutes ces personnes qui font la différence et nous permettent de vivre dans un monde meilleur! Notre monde avance grâce à des gens ordinaires qui font des choses extraordinaires,

souvent avec peu, en silence, travaillant sans compter leurs heures en étant simples, sérieux, dévoués et bienveillants, toujours souriants. Au Congo, ils sont nombreux, très engagés dans le «faire beaucoup avec peu»: infographistes, maçons, chauffeurs, réceptionnistes, serveurs, vendeurs, mamans du marché, étudiants, enseignants, etc. Alors, prenons soin d'eux, comme ils prennent soin de nous. Un jour, leur absence se fera ressentir cruellement et douloureusement.

Dr Milie Théodora MIERE



CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études :

La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco, Ecole Conventionnée Evangélique, a le réel plaisir de vous informer que la rentrée en CAP et BP est fixée au 04 Octobre 2021 et au cycle supérieur en novembre 2021.

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à samedi de 8h à 19h

Nos filières de formation sont : BTS & Licence

- Pro : – Génie Logistique et Transport -
- Management des Ressources Humaines
- Comptabilité et Gestion des Organisations - Marketing et Action Commerciale - Assistant de Direction -
- Banque et Finance - Réseau et Télécommunication – HSE – Tourisme – Hôtellerie – Restauration – Santé Publique.



➤ **Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise**

➤ **Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise**

➤ **Les non-bacheliers, les filières suivantes :** Pâtisserie - Secrétariat Bureautique – Hôtellerie - Cuisine : **Diplôme préparé : CAP - Durée de la formation : 6 mois**

Maintenance Informatique et Réseau – Secrétariat Bureautique – Vendeuse en Pharmacie : **Diplôme préparé : BP - Durée de la formation : 9 mois**

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org

Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

BRALICO

BRALICO SA, Brasserie et Limonaderie du Congo dont le siège social est sis à la base industrielle, non-loin de l'ancienne foire de Pointe noire, est une filiale du Groupe CASTEL présent dans 27 pays d'Afrique avec plus de 80 Brasseries.

Nous recherchons un Administrateur Réseau & Système pour notre filiale congolaise.

Intitulé du Poste:	Administrateur Réseau & Système
Département:	DAF
Service	Informatique
No. du Poste:	1
Supérieur Hiérarchique:	Responsable de Service Informatique
Nombre des Personnes sous sa direction:	
Lieu:	Pointe-Noire

Objectif du Poste:	Administrer le réseau (Equipements & Vlan) et gérer le parc informatique sur l'ensemble des sites, parc composé d'environ 200 PC et 30 serveurs physiques et virtuels.
---------------------------	--

Description Détaillée du Poste

Responsabilités Principales:	<ul style="list-style-type: none"> •Assurer la maintenance du Système Informatique (Réseau et serveurs, sur le plan logique et physique). •Assurer la stabilité du réseau et système sous la responsabilité du responsable administration réseau et système. •Prendre en compte les exigences des utilisateurs en termes de performances du réseau (puissance, rapidité, stabilité) •Mettre en place les interconnexions entre les différents sites de l'entreprise pour en assurer l'accès aux ressources partagées de l'Entreprise selon les normes de sécurité du Groupe. •Installer les logiciels de monitoring et de supervision du réseau, et procède au diagnostic afin de prévenir et réparer les pannes et les dysfonctionnements des réseaux, en intervenant lui-même dans les réparations, si possible. •Participer à la mise en place du réseau et de nouvelles ressources (serveurs, rôles) conformément aux normes du Groupe. •Participer à la mise en place du réseau et de nouvelles ressources (serveurs, rôles) conformément aux normes du Groupe. •Assurer la bonne gestion des droits d'accès, pour les machines d'une part, et pour
-------------------------------------	--

<ul style="list-style-type: none"> les utilisateurs d'autre part, dans le respect des règles de sécurité de l'entreprise. •Assurer la reprise en cas de sinistre notamment en veillant sur le bon déroulement des sauvegardes et le suivi des sauvegardes. •Assurer la mise en place d'un PCA et PRA de qualité ainsi que les tests de bons fonctionnements des plans. •Apporter un support aux équipes supports pour des pannes de réseaux ou des problèmes d'accès aux ressources. •Mettre en place des tableaux de bord de suivi des performances et de qualité du réseau (pannes, flux, disponibilité des ressources, sécurité, etc.)
--

Conditions Requises Minimales

Qualification Souhaitée	Diplôme	Spécialité
1	BAC+4/5	Informatique de Gestion ou Equivalent

Compétences Fonctionnelles

Administration Réseau & Système Windows & Linux
-Détection d'anomalies nécessitant une bonne compréhension des faits
Equipements Réseau Cisco, etc....
Matériel informatique (Firewall, PC, Imprimantes, etc...)

Aptitudes

Intégrité, Discrétion, Disponibilité et Réactivité

Expérience Professionnelle	
Années	4 à 5 ans expérience en gestion de réseau et système informatique
Secteur/ Domaine	Informatique

Lieu du poste : Pointe-Noire

Pour répondre à cette annonce, veuillez adresser un CV et une lettre de motivation, uniquement par voie électronique, à l'adresse suivante : bral.recrutement@castel-afrique.com en indiquant en objet : «Réponse offre **Administrateur Réseau & Système**».

Date limite de réception des dossiers : 15 novembre 2021 à 16H00

PUBLICATION

Le come-back de Benoît Moundélé-Ngollo!

Après son livre intitulé «Adieu mes lecteurs», sous-titré «Le Mwana ntouka de mes livres», on pensait que l'écrivain Benoît Moundélé-Ngollo allait ranger sa plume. C'était sans compter sur le géniteur du Style qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques (S.N.O.P.R.A.C).

Il vient d'enrichir sa bibliographie d'un 19^e ouvrage: «Mi-figue, mi-raisin?» paru aux Editions Hémar (Congo). Il a été présenté et dédié le 24 septembre dernier, dans la salle de conférence du Palais des congrès, à Brazzaville. Sous-titré «Il ne faut jurer de rien», ce livre compte 209 pages. L'auteur y met à nu les maux et les travers auxquels la société est confrontée: «Des gens se permettent de s'entraîner dans des champs de cacao, en détruisant les jeunes plantes en pleine évolution, impunément». Il passe en revue la manière dont les choses sont confondues dans la société: «Les gens anormaux passent ou sont considérés pour des gens normaux». Benoît Moundélé Ngollo relève, dans sa conversation avec le Père terrestre, l'enrichissement illicite. «Comment es-tu devenu multimilliardaire, après ton accession aux res-

ponsabilités de Président, celles de Roi, d'Empereur, celles de Maréchal, bref, celles de Pharaon des temps modernes, alors qu'avant cela, tu peinais à boucler les fin de mois, comme le font et continuent de le faire le plus grand nombre des citoyens du pays, du Royaume, de la République, ou de l'empire que tu diriges? «Je ne comprends pas ce qui se passe, tout autour de moi. C'est pourquoi, je voudrais le comprendre, afin que je cesse d'avoir des maux de tête.» Toutefois, l'auteur a insisté: «Mi-figue, mi-raisin?», c'est la prudence, l'équilibre. Il s'interroge sur ce qu'il a fait et sur ce qu'il n'a pas fait. Cet ouvrage de 16 textes est révélateur, car il traduit, d'un côté, la mauvaise manière de gérer et comment se conduire au sein de la société. «Dans tous les Gondwanas, où vivent aussi les gens intègres, qui luttent en pratique et non en théorie



Benoît Moundélé-Ngollo (3^e à partir de la gauche)

contre les antivaleurs, quand un Président-fondateur rit, tous les Mahamanes rient, en racontant des Mahamaneries qui sont des conneries». Il met en lumière les problèmes et les actes négatifs que les hommes commettent dans la gouvernance de la cité. Que pensez-vous de ce que vous écrivez, la peinture que vous essayez d'esquisser sur la société congolaise? «Moi, je suis un croyant, Dieu m'a doté de la conscience, du discernement, ensuite de la liberté de choisir. Il m'a donné le discernement pour discerner le bien et le mal. Donc, j'essaye, en discutant avec Lui, de savoir où est le bien, et où est le mal.» «L'auteur puise dans le patrimoine commun, dans la culture

commune, des éléments propres qui lui permettent de construire un discours nouveau», a commenté le Pr Mukala Kadima-Nzuji, éditeur du livre. En voyant comment les choses continuent à se passer, Benoît Moundélé-Ngollo s'interroge sur le choc de la civilisation, tout en déduisant que ce thème peut être traité à l'infini, tant que les problèmes qu'il soulève demeurent et demeureront sans solutions valables et définitives. A noter que la modération de la cérémonie a été assurée par le Pr Grégoire Lefouoba.

Issa BILAL-ECKY (Stagiaire)

MUSIQUE

Antoine Tchimbard, artiste-musicien indigné

Auteur compositeur et arrangeur, Antoine Tchimbard se compte parmi les meilleurs guitaristes de la capitale de l'or vert des années 70. Guitare en main, nous l'avions rencontré à son domicile. Entretien.

***Comment êtes-vous arrivé dans la musique?**

**Dans les années 70, chaque quartier avait un petit ensemble musical. C'était un mouvement juvénile généralisé dans tout le pays. Ce phénomène a donné des artistes de talent, à l'image d'Angelou Chevauché, Fernand Mabala, Samba-dio, Rapha Bounzeki, Roger Luthin et bien d'autres qui sont les produits de cette période. Moi, j'étais dans le groupe Paradizo au quartier Paul Mbougou à Dolisie. Comme par bonheur en 1973, alors que je n'avais que 13 ans, j'ai rencontré Madilu Système, Dilu Dilumona et Papy Text qui sont venus en aventure ici à Dolisie sans matériel. Dieu merci, à l'époque il y avait des instruments ici. C'est à partir de ces instruments qu'ils se sont produits durant leur séjour à Dolisie. Ils m'avaient pris comme soliste pour les accompagner. C'est à partir de ce moment-là que je me suis révélé et confirmé guitariste soliste.

***Confirmé guitariste! quels sont alors vos grands moments?**

**Le fait de jouer avec les grandes vedettes de l'époque est inoubliable pour moi. Un autre moment phare de ma musique, c'est quand j'ai enregistré mon premier album sur cassette à quatre titres intitulé «Frein à main». C'était dans la période de 1991-1992. Cet album a fait boule de neige à Dolisie. Les événements malheureux que le pays a connus ne m'ont pas permis de sortir le deuxième album. Pour l'heure, je suis comme qui dirait sur le banc de touche, tout en espérant revenir un jour sur la scène musicale.

***Musicalement parlant, si je vous demandais de comparer votre époque à celle d'aujourd'hui, que diriez-vous?**

**Je vous dis clairement que plus rien ne marche sur tous les plans: musique, théâtre, sport et bien d'autres domaines. A notre époque tout



Antoine Tchimbard

se faisait avec passion et amour. Les musiciens amateurs et même professionnels faisaient de la musique juste pour le succès. C'est ça la première grande différence. Secundo, dans le passé il y avait une certaine probité morale dans l'art de chanter et de danser. Aujourd'hui, les chansons qui n'ont plus de texte sont truffées d'insanités, la manière d'exhiber la danse et l'accoutrement des artistes attirent vers la pornographie. Actuellement, il est difficile de suivre en famille un clip à la télévision. Cette façon de faire contribue à la destruction morale de la société. Je pense

que l'absence de censure est la cause principale. Les autorités en charge de la culture doivent faire revenir la censure, car il y a trop de laisser-aller chez nous.

***Peut-on garder l'espoir qu'un jour, les mélomanes vous reverront sur scène?**

**La musique est pour moi une vocation, vu les prédispositions naturelles que Dieu a mises en moi, gardez votre mal en patience. La patience est amère, mais son fruit est doux. Vous allez me revoir un jour sur le podium.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

CANAL+ CONGO

Changement des noms de certaines chaînes dans le bouquet Canal+

Léger Dira Ossombi, chargé de communication de la société Canal+ Congo, Léger Dira Ossombi, a présidé, par l'entremise d'une visioconférence, lundi 27 septembre dernier à Brazzaville, une conférence de presse à travers laquelle il évoque des changements dans la dénomination de certaines chaînes Canal+. Il a indiqué que Canal+ reste le nom de la marque, mais pour lever l'équivoque entre la marque et ses chaînes, Canal+ 1, par exemple, devient Canal+ Première. Ce, à compter du 30 septembre 2021.



Léger Dira Ossombi



Des journalistes de Télé Congo

«Nous avons voulu répondre à une des inquiétudes de nos clients qui confondaient Canal+, le bouquet et la société elle-même. C'est également une façon de proposer à nos abonnés des choses inédites que notre bouquet aura l'exclusivité de diffusion», a expliqué le communicateur de cette société de télédistribution.

Pour Léger Dira Ossombi, cette nouvelle dénomination entraîne d'autres changements: Canal+ Comédie devient Canal+ Pop, une chaîne 100% show, avec la comédie, les émissions. A cela il faut ajouter les séries, parmi lesquelles «Manjak» qui sera diffusée dès le 4 octobre prochain dans Canal+ original. Les deux premiers épisodes seront gratuits, même pour ceux dont l'abonnement a expiré.

Parmi les nouvelles chaînes incorporées dans le bouquet Canal+, il y a «Nathan TV», une chaîne éducative qui diffusera des enseignements et des exercices destinés, pour le moment, aux élèves des classes du primaire. Cela permettra aux enfants de rester devant la télé en continuant à apprendre le Français et les mathématiques. Un privilège accordé à tous les abonnés, y compris ceux dont l'abonnement est désactivé. Ils pourront, une semaine durant, bénéficier gratuitement des émissions de ces nouvelles chaînes. L'objectif de Canal+ étant de satisfaire 100% des envies de ses abonnés.

Et en ce qui concerne les abonnés des chaînes anglophones, Léger Dira Ossombi a annoncé que Canal+ Première proposera deux options de 5.000 et 13.000 F. CFA. Certains nouveaux programmes vont aussi être diffusés à travers EASY TV.

Le communicateur de Canal+ Congo a conclu que toutes les activités de sa société sont motivées par la satisfaction des besoins réels des consommateurs de produits et services de Canal+.

Marcellin MOUZITA

«SOCIETE AGIR FINANCES CONGO»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL: UN MILLION (1 000 000) DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE CHARLES DE GAULLE CENTRE-VILLE
BOITE POSTALE: 4223, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un Acte Authentique en date à Pointe-Noire du Dix-huit Mars Deux Mille Quinze, reçu par Maître Berthe-Candelle LOEMBET-SAMBOU, Notaire en résidence à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique du Traité de l'organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), enregistré à la recette des impôts de Pointe-Noire centre, le Vingt Mars Deux Mille Quinze Folio 051/19, N°2356, il a été constitué une Société à Responsabilité limitée Unipersonnelle ayant pour objet social principal:

- Assurance Santé;
- Toutes opérations d'assurances de banques et de financement;

Et pour la réalisation de l'objet social
 L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire

ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou à créer.

Et, Généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à objet ci-dessus ou à objets similaires connexes ou complémentaires.

Cette société est immatriculée au Registre du Commerce et du crédit mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, le Quinze Avril Deux Mille Quinze sous le numéro 15 B 283 et ayant pour cogérant.

Pour avis,

**Maître B.-C.
LOEMBET-SAMBOU**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point
 Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
 B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46
 République du Congo

INSERTION LEGALE

«7 CHEMIN DES ANGES» SARLU, Société en liquidation
 Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Au capital de: Un Million (1 000 000) Francs CFA
 Siège social: Avenue De Ngouedi, Hôtel Elais, Centre-ville Pointe-Noire,
 République du Congo
 RCCM: CG-PNR-01-2012-B13-00095

AVIS DE CLOTURE DE LA LIQUIDATION

La liquidation de la société «7 CHEMIN DES ANGES» SARLU, décidée par Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associée Unique du 19 juillet 2021, a été clôturée le 08 septembre 2021 par Procès-verbal des résolutions ordinaires de l'Associée Unique qui a:

- Approuvé le rapport de la liquidatrice sur l'ensemble des opérations de liquidation;
- Examiné et approuvé le compte définitif de liquidation;
- Donné quitus et déchargé de son mandat la liquidatrice;
- Déclaré, au titre de la liquida-

tion, la transmission universelle du patrimoine de la société à l'Associée Unique.

La société «7 CHEMIN DES ANGES» SARLU a été radiée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 septembre 2021, sous le numéro CG-PNR-01-2021-D-00549.

*Fait à Pointe-Noire,
le 23 septembre 2021.*

Pour insertion,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.**

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N° 120/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastreles	Quartiers	Arrondis /Dépt	Requérants
01	N° 6127 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.990040, 00 m2 soit 99ha 00a 40ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
02	N° 6126 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.977246, 710 m2 soit 97ha 72a 46ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
03	N° 6125 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.988244, 75 m2 soit 98ha 82a 44ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
04	N° 6124 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.998034, 24 m2 soit 99ha 80a 34ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
05	N° 6123 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.967450, 53 m2 soit 96ha 74a 50ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
06	N° 6122 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.987472, 20 m2 soit 98ha 74a 72ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
07	N° 6121 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.933357,50 m2 soit 93ha 33a 57ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
08	N° 6120 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.944470, 52 m2 soit 94ha 44a 70ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
09	N° 6119 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.922058, 55 m2 soit 92ha 20a 58ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
10	N° 6118 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.970379, 00 m2 soit 97ha 03a 79ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
11	N° 6117 du 11/05/21	Section-, bloc-, Plle -, Sup. 983645, 94 m2 soit 98ha 36a 45ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
12	N° 6116 du 11/05/21	Section-, bloc-, Plle-, Sup.747869,73 m2 soit 74ha 78a 69ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
13	N° 6115 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.913518, 30 m2 soit 91ha 35a 18ca	Louolo	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
14	N° 6132 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.529977, 35 m2 soit 52ha 99a 77ca	Kindamba-goueri	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
15	N° 6139 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.598124, 52 m2 soit 59ha 81a 24ca	Kindamba-goueri	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
16	N° 6128 du 11/05/21	Section-, bloc -, Plle -, Sup.940275, 52 m2 soit 94ha 02a 75ca	Kindamba-goueri	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
17	N° 6130 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.736310, 590 m2 soit 73ha 63a 10ca	Kindamba-goueri	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
18	N° 6131 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup. 595626,61 m2 soit 59ha 56a 26ca	Kindamba-goueri	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
19	N° 6138 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.875779, 41 m2 soit 87ha 57a 79ca	Kindamba-goueri	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
20	N° 6129 du 11/05/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.43040, 50 m2 soit 4ha 30a 40ca	Kindamba-goueri	Pool	Yvonne Adélaïde MOUGANY
21	N° 3761 du 30/12/16	Section AP2, bloc 181, Plle 1, Sup., 380, 00 m2	35, Rue Bafourou (Qtier Indzouli)	Mfilou	MASSAMBA NDILOU Marc
22	N° 5737 du 13/10/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.540, 00 m2	Quartier Loubikou	Pool	TOMENE SENG A Joséphine
23	N° 4143 du 08/05/18	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1249, 07 m2	Rue Kimbembé Jacques	Madibou	NSIMBA Joseph
24	N° 6056 du 14/04/21	Section AS, bloc 213, Plle 6, Sup.396, 79 m2	23, Avenue Frère Robert Kiabika (Qtier Moussosso- Mayanga)	Madibou	Enfants BAKEKOLO:-BAKEKOLO YATABASS Kany Prodiges;-BAKEKOLO Eunice Si ama;-BAKEKOLO Jade Sa-kia MOUNGOU AKOUALA Lomenie
25	N° 6326 du 08/09/21	Section G, bloc 8, Plle 9, Sup.202, 26 m2	7, Rue Matouta A (ex Rue Montaigne)	Bacongo	Enfants BAKEKOLO:-BAKEKOLO YATABASS Kany Prodiges;-BAKEKOLO Eunice Si ama;-BAKEKOLO Jade Sa-kia MOUNGOU AKOUALA Lomenie
26	N° 6057 du 14/04/21	Section G, bloc 8, Plle 9, Sup.202, 26 m2	57, Rue Matouta Jean (ex Rue Jolly)	Bacongo	Enfants BAKEKOLO:-BAKEKOLO YATABASS Kany Prodiges;-BAKEKOLO Eunice Si ama;-BAKEKOLO Jade Sa-kia MOUNGOU Mopise Teddy Franck
27	N° 5727 du 09/10/20	Section A3, bloc 28, Plle 10 bis, Sup.185, 58 m2	38 bis, Rue Monseigneur Barthélémy Batantou (ex Rue Montaigne)	Makélékélé	NSIMBA Joseph
28	N° 4142 du 08/05/18	Section -, bloc -, Plle -, Sup.776, 76 m2	17, Rue Samba Moumpolo	Madibou	ELENGA Philippe
29	N° 6164 du 02/06/21	Section BD3, bloc 157, Plle 4, Sup.1033, 69 m2	125, Avenue Ongoni	Djiri	DOUNIAMA MOUNDELE Jessica Carelle
30	N° 6309 du 24/08/21	Section B2, bloc 83, Plle 18, Sup.340, 59 m2	20, Rue Ngoma Ndozi (Qtier Diata)	Makélékélé	LOUYA MILANDOU Théoberte Crushéline; MAKAYA FOUCKOU Emma Laurence
31	N° 6305 du 25/08/21	Section C4, bloc 82, Plle 9, Sup.265, 19 m2	09, Avenue Fulbert Youlou (Qtier Matour)	Makélékélé	NKANWE Wilson Estelle; -KANWE Mariane Klorine
32	N° 6195 du 25/06/21	Section B2, bloc 109, Plle 1, Sup.222, 42 m2	54, Rue Mbila (Qtier Diata)	Makélékélé	BOUILAMBA Honorine
33	N° 27549 du 18/08/21	Section B2, bloc 134, Plle 17, Sup.358, 81 m2	43, Rue Boupanda (Diata)	Makélékélé	PANGOU Peguy Ghislain
34	N° 6336 du 15/09/21	Section G, bloc 32, Plle 6, Sup.132, 67 m2	22, Rue Ballou Constant (Bacongo)	Bacongo	SAMBA MILONGO Albert Eric
35	N° 5187 du 16/10/19	Section A3, bloc 46, Plle 15 bis, Sup.154, 78 m2	21 bis, Rue Matouba Abraham	Makélékélé	MOUNGOU Lazare
36	N° 6327 du 08/09/21	Section AK, bloc 85, Plle 11(ex 4 bis), Sup.776, 76 m2	25, Rue Mbouni(Qtier Mpiéré Mpiéré)	Mfilou	

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 28 septembre 2021

Pour l'insertion légale

Brigitte OKOLA, Inspecteur Principal des Impôts

CRISE A LA F.C.A

La CAA emboîte le pas à la World Athletics

On n'a peut-être pas fini de compter les vagues provoquées par la crise qui secoue depuis presque deux mois la Fédération congolaise d'athlétisme. En effet, cette crise s'est invitée à la Confédération africaine qui a organisé en visioconférence la 29e session de son congrès ordinaire, le mardi 28 septembre 2021.

Face au cas FCA (Fédération congolaise d'athlétisme), la CAA (Confédération africaine d'athlétisme) avait désigné les responsables congolais «éligibles». A ce genre d'événements, chaque association membre est représentée par son président et son secrétaire général. Ils reçoivent une invitation officielle transmise par le directeur général de la Confédération, qui est la cheville ouvrière de l'instance dirigeante continentale. Dans le courrier adressé à toutes les associations, il n'a échappé à personne l'évocation spécifique du cas de la Fédération congolaise, ce qui n'est pas courant. «Pour le cas du Congo, sont déclarés éligibles à accéder dans la salle du



Hamad Kalkaba Malboun, président de la CAA

Congrès de la CAA : M. Sidney Ange Thomas Ndandou, 1er vice-président, et M. Alain Wilfrid Mamboukou, secrétaire général », a écrit Lamine Faty, directeur général de la CAA. «Je vous en souhaite bonne réception. Cordialement», a-t-il conclu. Un troisième Congolais, Jean-Baptiste Ossé, a participé à ce congrès en sa qualité de membre élu du Conseil de la Confédération. Les deux premiers dirigeants congolais considérés «éligibles» par la Confédération

africaine sont les adversaires de José Cyr Ebina qui se considère toujours comme président de la FCA, dans des affaires pendantes à la CCAS (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport) pour le contrôle de la Fédération congolaise.

Pour Sidney Ange Thomas Ndandou et Alain Wilfrid Mamboukou, leur reconnaissance par les instances internationales d'athlétisme est «une victoire» sur l'autre camp. De toute façon, on le savait :

la Fédération mondiale étant très strict sur les statuts et règlements des associations membres, eux-mêmes calqués sur ses propres statuts que la Confédération africaine allait lui emboîter le pas.

Pour en revenir aux travaux de leur congrès, plusieurs points ont été abordés, dont celui portant préparation des 22es Championnats d'Afrique seniors retirés au Cameroun qui n'est pas prêt. La CAA a acté leur transfert à Maurice qui va les accueillir pour la troisième fois, après 1992 et 2006. Ils auront lieu du 8 au 12 juin 2021. La contribution de l'Afrique au prochain congrès de la World Athletics (Fédération mondiale), le rapport d'activités 2020-2021 du directeur général de la CAA et les communications du président de la CAA (Hamad Kalkaba Malboun) et de la World Athletics (Sébastien Coe) ont occupé également une place centrale dans ces assises. Quant au congrès mondial, il se tiendra en novembre prochain.

Jean ZENGABIO

JEAN-MICHEL MBONO "SORCIER"
REPOND A VOS QUESTIONS

Cet espace est réservé aux questions que bon nombre de férus du football congolais se posent sur divers sujets. Jean-Michel Mbono "Sorcier", véritable légende vivante du ballon rond congolais et africain, les a répertoriés et y répond.

*Quelles sont vos inquiétudes sur les jeunes talents africains ?

**J.-M. Mbono : Tout jeune footballeur africain rêve, à travers le football, d'accéder à ce qu'il considère souvent comme « le paradis européen » où il est possible, à leurs yeux, même facile de devenir une star et d'acquiescence richesse et statut social. Avec la complicité des dirigeants et par l'intermédiaire de managers peu soucieux du bien-être des jeunes,



nous assistons ainsi à la fuite constante de talents vers l'Occident. Les footballeurs africains sont de plus en plus nombreux à partir, et ils sont de plus en plus jeunes. Pourquoi un tel phénomène ? La réponse est là, évidente et trône au-devant de la vie socio-économique et politique des pays africains. Le football est devenu en l'espace de vingt ans le chemin par lequel on acquiert un statut social et pas le moindre.

Sur le plan économique, les coups de pieds se paient plusieurs millions de francs. Mais seulement, pour arriver au sommet de la gloire, les jeunes footballeurs africains touchent bien souvent le fond avant de voir pointer à l'horizon leur premier contrat professionnel.

*Que pensez-vous de la tricherie sur l'âge dans le football africain ?

**J.-M. Mbono : Ce n'est pas rendre service à un joueur que de changer son âge. Ce phénomène de tricherie sur les âges est une gangrène du football des jeunes en Afrique. Il se déroule, le plus souvent, avec la complicité des parents et des dirigeants de clubs dans lesquels évoluent ces jeunes. Nous savons qu'il n'est pas du tout facile de lutter contre ce fléau de tripatouillage des âges chez les footballeurs africains, car la complicité des parents et des encadreurs de ces jeunes sportifs est de plus en plus démontrée. Pour permettre à certains enfants de prendre part aux championnats pour jeunes d'un certain âge, dont la finalité est le recrutement des joueurs pour des centres de formation, de nombreux parents n'hésitent pas à établir de nouveaux actes comportant les âges requis. Laissons les pupilles jouer avec les pupilles, les benjamins avec les benjamins, les minimes avec les minimes, les cadets avec les cadets, les juniors avec les juniors et les seniors avec les seniors. Evitons de voir les poids lourds disputer des combats avec les poids plumes.

(A suivre)

HANDBALL

Le jeu à sept congolais en plein rebond

Grâce à la Coupe du Congo organisée du 9 au 19 septembre dernier, il y a eu un nouveau regain d'intérêt pour le handball. Les spectateurs sont revenus en masse autour des terrains. Une aubaine pour la FECOHAND (Fédération congolaise de handball).

Certes, il est encore loin, bien loin, le moment où un sport comme le handball pourra encore voler la vedette à sa majesté le football comme dans les années 1980. Il n'empêche. Les dirigeants fédéraux ne ménagent aucun effort depuis leur élection pour permettre l'épanouissement de cette discipline. Malgré la conjoncture économique difficile, ce sont 55 formations, juniors et seniors, qu'ils ont réunies à Brazzaville pour la troisième édition de la Coupe du Congo. Une compétition organisée pour rattraper une saison contrariée par la pandémie de COVID-19, mais aussi l'envie de donner un nouvel élan à la discipline qui, naguère, a donné beaucoup de satisfactions au sport national. C'était un vrai défi. Le succès a été au rendez-vous, si l'on en croit des témoignages. Le public, qui a perdu l'habitude de fréquenter les terrains de handball, est revenu. « La fête a été belle. Le handball a besoin de compétitions. Ce que j'ai vu va contribuer à relancer cette discipline. On doit cette réussite à l'équipe fédérale et à tous ceux qui ont aidé le Comité d'organisation. Ils ont convaincu des donateurs, des mécènes et des groupes privés et étatiques pour assurer la réussite de la compétition », témoigne un dirigeant de basket-ball amoureux du handball qu'il suit aussi régulièrement comme il



L'Etoile du Congo, double vainqueur de la Coupe du Congo



Les formations masculine et féminine de l'AS Neto

le fait pour sa propre discipline. Pour y parvenir, « nous avons orchestré une communication qui a décidé sponsors et partenaires à nous donner un coup de main », affirme, pour sa part, un membre de la fédération ayant requis l'anonymat. L'AS Neto a dominé la compétition en catégorie juniors. En finale, les garçons ont battu NHA Sport (21-15), tandis que les filles ont eu raison de Promo-sport (26-24).

En seniors, une surprise avec le retour triomphal des deux

formations d'Etoile du Congo, vainqueurs respectivement de Caïman (30-28), chez les hommes, et de DGSP (29-28), au féminin.

Les amoureux du jeu à sept veulent revivre d'autres émotions suscitées par leur sport. « Mais dans l'immédiat, c'est la préparation des championnats du monde qui nous préoccupe », indique un membre du bureau fédéral.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Décès du coach Thertulien Nzaou

La famille de l'athlétisme congolais est sous le choc. Thertulien Nzaou, entraîneur spécialiste des lancers, est décédé mercredi 29 septembre au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au numéro 18, rue Malonga Ecoute, au quartier Moukoundzi-Ngouaka (Makélékélé). Nous y reviendrons.

FOOTBALL FEMININ

Le défi des Diables-Rouges juniors

Les Diables-Rouges juniors dames semblent tenir leurs promesses. Engagées dans les éliminatoires de la Coupe du monde de leur catégorie, elles ont engrangé le point du match nul (1-1) face à l'Egypte samedi 25 septembre dernier au Caire, en match aller du deuxième tour des préliminaires.



Les Diables-rouges du Congo

C'était un voyage dans l'inconnue pour les Congolaises, le football féminin égyptien faisant à cette occasion ses premiers pas officiels en compétition internationale. Mais leur entraîneur, Berjona Mbemba, optimiste, avait pressenti le bon coup. Le 9 octobre prochain, les Diables-Rouges juniors dames du Congo aborde-

ront le dernier virage de leur qualification au Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Seront-elles capables de relever le défi ? C'est, semble-t-il, le plus difficile à réaliser, contrairement à ce qu'aucuns pourraient penser. Le souvenir de l'élimination du Congo par le Gabon en 2019 à Brazzaville, alors que les Diables-Rouges dames

avaient fait le plus dur en l'emportant 2-0 à Libreville au match aller, remonte encore à la surface ! Le vainqueur de cette double confrontation en découdra, pour le prochain tour, avec le vainqueur des matchs entre le Cameroun et la République Démocratique du Congo.

G.-S.M.

Inspirés tous les jours par nos héros



Pour vous, Partout

SAHAM Assistance devient **Africa First Assist**

L'expertise et le savoir-faire de **Africa First Assist** sont au service de tous les héros du quotidien.

www.africafirstassist.com